

# États financiers et notes annexes

Pour l'exercice clos le  
31 décembre 2019



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

Aux actionnaires de Exchange Income Corporation

---

### *Notre opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Exchange Income Corporation et de ses filiales (collectivement, la « société ») aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

#### **Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

---

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
One Lombard Place, Suite 2300, Winnipeg (Manitoba), Canada R3B 0X6  
T : 1 204 926-2400, F : 1 204 944-1020*



---

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

---

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.



---

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Travis Muhr.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 20 février 2020

# Exchange Income Corporation

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)

Au	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 055 \$	42 970 \$
Créances d'exploitation	281 856	232 910
Montants à recevoir de clients au titre de contrats de construction (note 17)	26 698	13 943
Stocks (note 7)	224 876	216 150
Charges payées d'avance et acomptes	31 185	33 666
Impôt sur le résultat à recouvrer	1 569	641
	<b>588 239</b>	<b>540 280</b>
<b>AUTRES ACTIFS (note 8)</b>	<b>80 201</b>	<b>74 078</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)</b>	<b>965 018</b>	<b>877 691</b>
<b>ACTIFS AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION (note 10)</b>	<b>108 677</b>	<b>-</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 11)</b>	<b>164 658</b>	<b>144 571</b>
<b>GOODWILL (note 11)</b>	<b>359 764</b>	<b>320 678</b>
	<b>2 266 557 \$</b>	<b>1 957 298 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIFS COURANTS</b>		
Dettes d'exploitation et charges à payer	210 496 \$	199 256 \$
Produits différés	31 704	26 546
Montants à payer à des clients au titre de contrats de construction (note 17)	14 847	12 151
Partie à court terme de la dette à long terme et des contrats de location-financement (note 12)	-	1 186
Partie à court terme des obligations locatives au titre des droits d'utilisation (note 10)	23 280	-
	<b>280 327</b>	<b>239 139</b>
<b>DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (note 12)</b>	<b>719 559</b>	<b>726 325</b>
<b>AUTRES PASSIFS À LONG TERME</b>	<b>33 173</b>	<b>29 881</b>
<b>PRODUITS DIFFÉRÉS</b>	<b>-</b>	<b>3 606</b>
<b>OBLIGATIONS LOCATIVES AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION À LONG TERME (note 10)</b>	<b>90 575</b>	<b>-</b>
<b>DÉBENTURES CONVERTIBLES (note 13)</b>	<b>310 598</b>	<b>253 823</b>
<b>PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ (note 26)</b>	<b>102 482</b>	<b>87 277</b>
	<b>1 536 714</b>	<b>1 340 051</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>CAPITAL-ACTIONS (note 14)</b>	<b>709 546</b>	<b>588 498</b>
<b>DÉBENTURES CONVERTIBLES – composante capitaux propres (note 13)</b>	<b>13 214</b>	<b>11 954</b>
<b>SURPLUS D'APPORT</b>	<b>9 837</b>	<b>9 693</b>
<b>RÉGIME D' ACTIONS DIFFÉRÉES</b>	<b>15 854</b>	<b>13 525</b>
<b>RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS</b>		
Résultats cumulatifs	471 569	390 689
Dividendes cumulatifs (note 15)	(496 920)	(424 178)
Incidence cumulative de l'annulation d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 14)	(26 122)	(25 053)
	<b>(51 473)</b>	<b>(58 542)</b>
<b>CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>32 865</b>	<b>52 119</b>
	<b>729 843</b>	<b>617 247</b>
	<b>2 266 557 \$</b>	<b>1 957 298 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil d'administration par :

Duncan Jessiman, administrateur

Signé

Donald Streuber, administrateur

Signé

## Exchange Income Corporation

### ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		
Aérospatiale et aviation	974 739 \$	883 962 \$
Fabrication	366 635	319 430
	<b>1 341 374</b>	<b>1 203 392</b>
<b>CHARGES</b>		
Charges du secteur Aérospatiale et aviation – compte non tenu de l'amortissement	544 243	513 863
Charges du secteur Fabrication – compte non tenu de l'amortissement	264 151	228 766
Frais généraux et frais d'administration	204 167	182 998
	<b>1 012 561</b>	<b>925 627</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS, CHARGES FINANCIÈRES ET AUTRES (note 4)</b>	<b>328 813</b>	<b>277 765</b>
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	129 328	118 591
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	18 196	19 596
Charges financières – intérêts	54 020	51 706
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation (note 10)	22 501	-
Charge d'intérêts liée aux obligations locatives au titre des droits d'utilisation	4 500	-
Coûts d'acquisition	5 046	3 686
Autres (note 5)	(10 624)	(4 616)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>105 846</b>	<b>88 802</b>
<b>CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (note 26)</b>		
Impôt exigible	11 790	14 318
Impôt différé	10 420	3 715
	<b>22 210</b>	<b>18 033</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>83 636 \$</b>	<b>70 769 \$</b>
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION (note 18)</b>		
De base	2,58 \$	2,25 \$
Après dilution	2,49 \$	2,18 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Exchange Income Corporation

### ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)

Attribuable aux actionnaires ordinaires	2019	2018
<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>		
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>83 636 \$</b>	<b>70 769 \$</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		
Éléments reclassés ou susceptibles d'être reclassés en résultat net		
Écart de conversion cumulé, déduction faite de charges (recouvrements) d'impôt de (19) \$ et de 27 \$, respectivement	(29 660)	48 330
Profit (perte) net sur couverture de l'investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite de charges (recouvrements) d'impôt de néant et de (1 016) \$, respectivement	9 775	(17 243)
Profit net sur couverture du régime d'actions temporairement inaccessibles, déduction faite de charges d'impôt de 230 \$ et de néant, respectivement	625	-
Profit net sur swap de taux d'intérêt, déduction faite de charges d'impôt de 2 \$ et de néant, respectivement	6	-
	<b>(19 254)</b>	<b>31 087</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>64 382 \$</b>	<b>101 856 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Exchange Income Corporation**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
(en milliers de dollars canadiens)

	Capital- actions	Débentures convertibles – composante capitaux propres	Surplus d'apport – débentures échues	Régime d'actions différées	Résultats non distribués			Cumul des autres éléments du résultat global	Total
					Résultats cumulés	Dividendes cumulés	Incidence cumulative des rachats d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	576 471	\$ 14 311	\$ 3 478	\$ 9 867	\$ 319 920	\$ (355 718)	\$ (12 074)	\$ 21 032	\$ 577 287
Émission d'actions aux vendeurs dans le cadre d'acquisitions	20 491	-	-	-	-	-	-	-	20 491
Débentures convertibles									
Converties en actions (note 14)	120	(8)	-	-	-	-	-	-	112
Émises	-	3 866	-	-	-	-	-	-	3 866
Échues/Remboursées	-	(6 215)	6 215	-	-	-	-	-	-
Émission d'actions aux termes du programme de réinvestissement des dividendes (note 14)	6 737	-	-	-	-	-	-	-	6 737
Émission d'actions aux termes de partenariats communautaires avec les Premières Nations (note 14)	322	-	-	-	-	-	-	-	322
Acquisition de droits à des actions aux termes du régime d'actions différées	-	-	-	3 829	-	-	-	-	3 829
Émission d'actions aux termes du régime d'actions différées	171	-	-	(171)	-	-	-	-	-
Émission d'actions aux termes du régime d'actionariat des employés (note 14)	1 654	-	-	-	-	-	-	-	1 654
Annulation d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 14)	(17 468)	-	-	-	-	-	(12 979)	-	(30 447)
Résultat global	-	-	-	-	70 769	-	-	31 087	101 856
Dividendes déclarés (note 15)	-	-	-	-	-	(68 460)	-	-	(68 460)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>588 498</b>	<b>\$ 11 954</b>	<b>\$ 9 693</b>	<b>\$ 13 525</b>	<b>\$ 390 689</b>	<b>\$ (424 178)</b>	<b>\$ (25 053)</b>	<b>\$ 52 119</b>	<b>\$ 617 247</b>
Solde au 31 décembre 2018	588 498	\$ 11 954	\$ 9 693	\$ 13 525	\$ 390 689	\$ (424 178)	\$ (25 053)	\$ 52 119	\$ 617 247
Ajustement lié à l'adoption d'IFRS 16 (note 3)	-	-	-	-	(2 756)	-	-	-	(2 756)
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2019 (retraité – note 3)	588 498	\$ 11 954	\$ 9 693	\$ 13 525	\$ 387 933	\$ (424 178)	\$ (25 053)	\$ 52 119	\$ 614 491
Émission d'actions aux vendeurs dans le cadre d'acquisitions (note 6)	9 360	-	-	-	-	-	-	-	9 360
Placement par voie de prospectus, octobre 2019 (note 14)	77 596	-	-	-	-	-	-	-	77 596
Débentures convertibles									
Converties en actions (note 14)	25 087	(1 093)	-	-	-	-	-	-	23 994
Émises (note 14)	-	2 497	-	-	-	-	-	-	2 497
Échues/Remboursées	-	(144)	144	-	-	-	-	-	-
Émission d'actions aux termes du programme de réinvestissement des dividendes (note 14)	7 417	-	-	-	-	-	-	-	7 417
Émission d'actions aux termes de partenariats communautaires avec les Premières Nations (note 14)	321	-	-	-	-	-	-	-	321
Acquisition de droits à des actions aux termes du régime d'actions différées (note 20)	-	-	-	2 806	-	-	-	-	2 806
Émission d'actions aux termes du régime d'actions différées (note 14)	477	-	-	(477)	-	-	-	-	-
Émission d'actions aux termes du régime d'actionariat des employés (note 14)	1 913	-	-	-	-	-	-	-	1 913
Annulation d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 14)	(1 123)	-	-	-	-	-	(1 069)	-	(2 192)
Résultat global	-	-	-	-	83 636	-	-	(19 254)	64 382
Dividendes déclarés (note 15)	-	-	-	-	-	(72 742)	-	-	(72 742)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>709 546</b>	<b>\$ 13 214</b>	<b>\$ 9 837</b>	<b>\$ 15 854</b>	<b>\$ 471 569</b>	<b>\$ (496 920)</b>	<b>\$ (26 122)</b>	<b>\$ 32 865</b>	<b>\$ 729 843</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Exchange Income Corporation**  
**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
(en milliers de dollars canadiens)

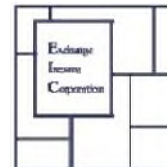
Pour les exercices clos les 31 décembre	2019	2018
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat net de l'exercice	83 636 \$	70 769 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 9)	129 328	118 591
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	18 196	19 596
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation (note 10)	22 501	-
Augmentation des intérêts	7 032	10 145
Escompte d'émission de la dette à long terme	220	(520)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	(1 220)	(1 268)
Charge d'impôt différé	10 420	3 715
Acquisition de droits à des actions aux termes du régime d'actions différées (note 20)	2 806	3 829
Autres (note 5)	(10 624)	(4 616)
	262 295	220 241
Variations des éléments hors trésorerie courants et non courants du fonds de roulement (note 24)	(45 058)	(55 598)
	217 237	164 643
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de la dette à long terme et des contrats de location-financement, déduction faite des frais d'émission (note 12)	201 883	299 543
Remboursement au titre de la dette à long terme et des contrats de location-financement (note 12)	(185 635)	(153 712)
Remboursements de capital sur les obligations locatives au titre des droits d'utilisation (note 10)	(20 572)	-
Produit de l'émission de débetures convertibles, déduction faite des frais d'émission (note 13)	82 091	76 597
Remboursement de débetures convertibles (note 13)	(3 130)	(121 731)
Émission d'actions, déduction faite des frais d'émission	86 162	8 713
Montant payé au rachat d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 14)	(2 192)	(30 457)
Dividendes en trésorerie (note 15)	(72 742)	(68 460)
Autres	3 000	-
	88 865	10 493
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat d'immobilisations corporelles	(250 555)	(186 715)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	15 844	34 464
Achat d'immobilisations incorporelles	(4 310)	(4 528)
Investissement dans d'autres actifs	(8 502)	(17 981)
Sorties de trésorerie liées aux acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	(61 259)	(32 206)
Règlement de la contrepartie à l'acquisition éventuelle	(15 000)	-
	(323 782)	(206 966)
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(17 680)	(31 830)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	42 970	72 315
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(3 235)	2 485
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	22 055 \$	42 970 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	46 293 \$	46 953 \$
Impôt sur le résultat payé	13 357 \$	13 773 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Exchange Income Corporation

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018



(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

## 1. ORGANISATION

Exchange Income Corporation (« EIC » ou la « société ») est une société diversifiée et axée sur les acquisitions qui saisit les occasions dans les secteurs de l'aérospatiale, des services et du matériel aéronautique ainsi que de la fabrication. Le plan d'affaires de la société consiste à investir dans des sociétés rentables et bien établies qui affichent des flux de trésorerie solides et exercent leurs activités dans des créneaux précis. La société est constituée en société par actions au Canada et son siège social est situé au 990, boulevard Lorimer, bureau 101, Winnipeg (Manitoba) Canada R3P 0Z9.

Au 31 décembre 2019, les principales filiales en exploitation de la société étaient Perimeter Aviation LP (incluant sa division en exploitation, Bearskin Airlines), Keewatin Air LP, Calm Air International LP, Custom Helicopters Ltd., Overlanders Manufacturing LP, Water Blast Manufacturing LP, WesTower Communications Ltd., R1 Canada LP, Provincial Aerospace Ltd., Ben Machine Products Company Incorporated, EIC Aircraft Leasing Limited, Quest Window Systems Inc., CANLink Aviation Inc. (« Moncton Flight College »), L. V. Control Mfg. Ltd. (« LV Control ») et EIIIF Management USA Inc. Cette dernière détient entièrement les filiales Stainless Fabrication, Inc., Dallas Sailer Enterprises, Inc., Regional One Inc. et Quest USA Inc. La société fournit, par l'intermédiaire de ses filiales, des produits et des services dans deux secteurs d'activité, soit l'aérospatiale et l'aviation ainsi que la fabrication.

Certains facteurs saisonniers ont une incidence sur les résultats intermédiaires de la société. Les produits des activités ordinaires du secteur Aérospatiale et aviation sont habituellement plus élevés aux deuxième et troisième trimestres alors que la demande a tendance à être plus forte, relativement modestes au quatrième trimestre et à leur plus bas niveau au premier trimestre, période où les collectivités desservies par certaines des compagnies aériennes sont moins isolées en raison de l'utilisation de routes hivernales pour le transport. Quant au secteur Fabrication, sa diversité fait en sorte que ses résultats varient très peu en fonction de facteurs saisonniers durant l'exercice.

## 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

La société prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens »), soit la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* (le « Manuel de CPA »). La Partie I du Manuel de CPA comprend les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens, exception faite des informations et données par action.

La publication des présents états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration de la société le 20 février 2020.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, qui, sauf indication contraire, ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, s'établissent comme suit :

a) *Base d'évaluation*

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la convention du coût historique, exception faite de la réévaluation de certains actifs financiers, passifs financiers et instruments dérivés évalués à la juste valeur.

b) *Principes de consolidation*

Les états financiers consolidés englobent les comptes de la société et de ses filiales, dont celles énumérées à la note 1. Toutes les transactions intragroupe ont été éliminées aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés.

Les filiales sont toutes des entités (y compris les entités structurées) à l'égard desquelles la société exerce un contrôle. La société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses investissements dans cette entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celles-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle la société obtient le contrôle et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle elle cesse d'exercer le contrôle.

c) *Comptabilisation des produits des activités ordinaires*

La société comptabilise des produits des activités ordinaires provenant de la vente de marchandises de détail, de biens fabriqués ainsi que de services. Les produits des activités ordinaires que génèrent ses principales activités commerciales sont comptabilisés au moyen des méthodes indiquées ci-dessous.

#### Secteur Aérospatiale et aviation

i. *Vente de pièces destinées au marché secondaire*

La société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de pièces lorsque le contrôle d'une pièce a été transféré au client, ce qui survient généralement lorsque celle-ci a été expédiée et que le titre de propriété a été transféré.

La société est également partie à des ententes de consignation aux termes desquelles des pièces sont vendues, la société agissant alors en tant que consignataire. Dans le cas des ventes en consignation, la société évalue si, en vertu de l'entente, elle agit pour son propre compte ou en tant qu'intermédiaire. Si elle agit pour son propre compte, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la même manière que ceux tirés d'autres ventes de pièces, tel qu'il est indiqué ci-dessus. Lorsque la société fait fonction d'intermédiaire, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés déduction faite du coût de la pièce de sorte que les produits comptabilisés correspondent à la marge qu'elle réalise.

ii. *Vente d'aéronefs et de moteurs*

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente d'aéronefs et de moteurs sont comptabilisés lorsque le contrôle du bien a été transféré au client, ce qui survient généralement lorsque celui-ci a été livré et que son titre de propriété a été transféré.

iii. *Location d'aéronefs et de moteurs*

Les produits des activités ordinaires tirés de la location d'aéronefs et de composantes d'aéronefs sont comptabilisés selon le mode linéaire, sur la durée des contrats de location. Aux termes de certains contrats de location de la société, la facturation a lieu à l'avance ou après que le client a utilisé l'aéronef visé par le contrat. Les produits tirés de la location qui sont reçus d'avance sont comptabilisés en tant que produits différés jusqu'à ce qu'ils aient été gagnés. Les dépôts de garantie que remettent les clients sont comptabilisés en tant que passif dans l'état de la situation financière, au poste « Autres passifs à long terme ». En vertu de certains contrats de location, le client doit effectuer des paiements aux fins de la maintenance de l'aéronef loué. Dans le cas où un paiement doit être remboursé au client s'il ne sert pas à des

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

travaux de maintenance, le paiement versé par le client est inscrit comme un passif au titre de la maintenance. Un tel passif est constaté dans l'état de la situation financière, au poste « Autres passifs à long terme ».

En tant que concessionnaire de certains aéronefs et composants connexes, la société peut conclure des contrats de location-financement avec des clients. Dans ces circonstances, elle comptabilise un profit brut au titre du contrat de location qui correspond à la valeur actualisée des paiements au titre de la location de laquelle sont déduits les acomptes, le cas échéant, moins le coût de base de l'actif en question. Des intérêts sont gagnés sur la durée du contrat de location et comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances locatives à long terme qui se rapportent à des contrats de location de type location-vente sont comptabilisées dans l'état de la situation financière sous le poste « Autres actifs ».

### iv. Services de surveillance et de modification d'aéronefs

Les produits des activités ordinaires tirés des services de surveillance sont comptabilisés lorsque le vol de surveillance a eu lieu. Dans le cas des services de modification d'aéronefs, le client est tenu de payer pour les travaux qui ont été effectués, et les produits des activités ordinaires sont donc comptabilisés progressivement, à mesure que les services de modification sont fournis. Le degré d'avancement est établi en fonction des coûts déjà engagés en comparaison du total de ceux prévus. Le calendrier de la facturation au client et des paiements que celui-ci effectue peut donner lieu à un actif (« Montants à recevoir de clients au titre de contrats de construction ») ou à un passif (« Montants à payer à des clients au titre de contrats de construction »).

### v. Développement de logiciels et vente de licences d'utilisation de logiciels

Les produits des activités ordinaires tirés du développement de logiciels sont comptabilisés progressivement, à mesure que les obligations de prestation contractuelles sont remplies. Le degré d'avancement est établi en fonction des coûts déjà engagés en comparaison du total de ceux prévus. Le prix du contrat est réparti entre les obligations de prestation. Lorsqu'une obligation de prestation a été remplie et que le client est tenu de payer pour les travaux effectués, les produits connexes sont alors comptabilisés.

### vi. Services de nolisement, de transport aérien de passagers, d'évacuation médicale et de fret

La société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés des services de transport aérien (nolisement, passagers et fret) lorsque le vol est terminé. Les paiements pour ces services qui sont reçus avant le vol sont comptabilisés en tant que produits différés jusqu'à ce que le vol ait lieu, que le billet expire ou que les marchandises soient expédiées.

Lorsqu'un client reçoit des points de fidélisation qui sont calculés en fonction de la valeur du billet acheté, ces points sont comptabilisés en tant que composante distincte du prix d'achat du billet. Le montant attribué à cette composante est établi d'après la juste valeur des points de fidélisation par rapport à celle du billet acheté, et ce montant est différé et comptabilisé en tant que produits des activités ordinaires lorsque le détenteur utilise ses points.

La société évalue régulièrement ses passifs au titre des produits différés, et ces évaluations peuvent se solder par des ajustements du montant des produits des activités ordinaires qui a été comptabilisé. En raison de la complexité inhérente à la tarification, aux remboursements, aux échanges, aux résultats passés pour ce qui est des billets inutilisés et à d'autres facteurs, certains montants comptabilisés en tant que produits des activités ordinaires reposent sur des estimations. Des événements et des circonstances pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

---

vii. Vente et services d'assistance au sol

La société comptabilise des produits des activités ordinaires provenant de la vente de carburant, du dégivrage et d'autres ventes et services d'assistance au sol lorsque les marchandises ou les services ont été fournis au client. Certaines transactions de vente de carburant présentent les caractéristiques de ventes effectuées par un intermédiaire et, de ce fait, les produits des activités ordinaires qui en découlent sont comptabilisés en fonction du montant net touché auprès du client. Ce montant correspond à l'écart entre le montant facturé au client et le montant à payer au fournisseur de carburant. La somme à recevoir du client et celle due au fournisseur de carburant ne sont pas comptabilisées selon le montant net, car il n'existe pas de droit juridique d'opérer compensation.

viii. Formation de pilotage

La société comptabilise les produits tirés de la formation de pilotage progressivement sur la base du nombre d'heures de formation fourni, principalement la formation en vol, lequel varie en fonction du nombre d'heures de vol réellement fourni aux élèves chaque mois.

### Secteur Fabrication

i. Vente de matériel et de biens fabriqués

Les produits des activités ordinaires provenant de la vente de matériel et de biens fabriqués sont comptabilisés lorsque le contrôle du bien a été transféré au client, ce qui survient généralement au moment de la livraison. Les paiements reçus des clients avant la livraison sont comptabilisés en tant que produits différés.

ii. Vente de fenêtres manufacturées

Les produits des activités ordinaires provenant de la fabrication et de l'installation de systèmes de fenêtres sont comptabilisés progressivement et en fonction de diverses mesures d'extrants, tels les relevés des travaux exécutés et des unités livrées, ce qui représente le transfert continu du contrôle des biens et services au client. Aux termes des contrats en cause, le client accepte l'évaluation de l'avancement des travaux et rémunère la société pour les services déjà fournis. Le calendrier de la facturation au client et des paiements que celui-ci effectue peut donner lieu à un actif (« Montants à recevoir de clients au titre de contrats de construction ») ou à un passif (« Montants à payer au titre de contrats de construction »).

iii. Services d'érection de tours

Les produits des activités ordinaires provenant de l'érection de tours sont comptabilisés progressivement et selon le degré d'avancement, lequel est établi en fonction des coûts déjà engagés en comparaison du total des coûts prévus. Aux termes des contrats visés, le client accepte l'évaluation de l'avancement des travaux et rémunère la société pour les services déjà fournis. Le calendrier de la facturation au client et des paiements que celui-ci effectue peut donner lieu à un actif (« Montants à recevoir de clients au titre de contrats de construction ») ou à un passif (« Montants à payer au titre de contrats de construction »).

iv. Vente de réservoirs en acier inoxydable

Les produits des activités ordinaires provenant de la construction de réservoirs en acier inoxydable sont comptabilisés progressivement et selon le degré d'avancement, lequel est établi en fonction des coûts déjà engagés en comparaison du total des coûts prévus. Aux termes des contrats visés, le client accepte l'évaluation de l'avancement des travaux et rémunère la société pour les services déjà fournis. Le calendrier de la facturation au client et des paiements que celui-ci effectue peut donner lieu à un actif (« Montants à recevoir de clients au titre de contrats de construction ») ou à un passif (« Montants à payer au titre de contrats de construction »).

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

---

### d) Charges

#### *Charges du secteur Aérospatiale et aviation – compte non tenu des amortissements*

Les coûts fixes et variables ainsi que le coût des ventes engagés dans le cadre des activités du secteur Aérospatiale et aviation de la société sont inclus sous ce poste dans l'état consolidé du résultat net et comprennent les coûts d'expédition et de manutention ainsi que le coût des ventes de stocks. L'amortissement est présenté séparément sur une base consolidée.

#### *Charges du secteur Fabrication – compte non tenu des amortissements*

Le coût des ventes du secteur Fabrication de la société est inclus sous ce poste dans l'état consolidé du résultat net et comprend les coûts d'expédition et de manutention ainsi que le coût des ventes de stocks de produits finis. L'amortissement est présenté séparément sur une base consolidée.

### e) Conversion des monnaies étrangères

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les postes inclus dans les états financiers de chaque entité consolidée du groupe EIC sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation d'EIC.

Les états financiers d'entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la même que la société (les « établissements à l'étranger ») sont convertis en dollars canadiens comme suit : les actifs et les passifs sont convertis au cours de change de clôture à la date de l'état de la situation financière, et les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période (ce cours étant considéré comme une approximation raisonnable des cours réels). Tous les écarts découlant de la conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global en tant qu'écarts de conversion cumulatifs.

Si la société cède la totalité de son investissement dans un établissement à l'étranger, ou cesse d'exercer le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable à l'égard d'un établissement à l'étranger, les profits ou pertes de change cumulés dans les autres éléments du résultat global relativement à l'établissement à l'étranger en question sont comptabilisés en résultat net. Si la société cède une partie d'un investissement dans un établissement à l'étranger qui demeure néanmoins une filiale, une part proportionnelle des profits ou pertes de change cumulés dans les autres éléments du résultat global relativement à la filiale est reclassée de la participation donnant le contrôle aux participations ne donnant pas le contrôle.

#### Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur aux dates des transactions. Les profits ou pertes de change découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion aux cours de change de clôture d'actifs et de passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un établissement sont comptabilisés dans l'état du résultat net.

### f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie et des placements temporaires, lesquels consistent en des placements très liquides dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

### g) Instruments financiers

#### Comptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière de la société lorsque la société devient partie à l'instrument financier.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Classement

La société classe ses actifs et ses passifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- ceux évalués ultérieurement à la juste valeur, soit par le biais du résultat net, soit par le biais des autres éléments du résultat global;
- ceux évalués au coût amorti.

Le classement des actifs ou des passifs financiers dépend du modèle économique et de la nature des flux de trésorerie qui y sont associés. La société ne change le classement d'actifs financiers que lorsque le modèle économique appliqué à leur gestion change. Le classement des passifs financiers ne peut différer du choix de classement fait au moment de la comptabilisation.

Dans le cas des actifs évalués à la juste valeur, les profits et pertes sont portés en résultat net ou sont constatés dans les autres éléments du résultat global. Quant aux placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, le fait que la société ait ou n'ait pas, au moment de leur constatation initiale, choisi de manière irrévocable de les comptabiliser à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global détermine ce classement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société sont classés comme des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les créances d'exploitation et autres créances, les prêts et les dépôts sont classés comme des actifs financiers évalués au coût amorti. Les dettes d'exploitation, la facilité de crédit de la société et les débiteures convertibles sont classées comme des passifs financiers évalués au coût amorti. Tous les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti le sont selon la méthode du taux d'intérêt effectif, avec comptabilisation du produit / de la charge d'intérêts à l'état du résultat net, le cas échéant.

### Évaluation

La société évalue initialement un actif ou un passif financier à sa juste valeur en soustrayant ou en ajoutant, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier. Après la comptabilisation initiale, la société évalue l'actif financier soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou du résultat net. Le mode d'évaluation des passifs financiers est choisi au moment de la comptabilisation initiale et, à moins qu'ils ne soient spécifiquement désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de l'adoption, ils sont ultérieurement évalués au coût amorti.

La société évalue ultérieurement ses instruments d'emprunt en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion de ses actifs et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie. Il existe trois catégories d'évaluation :

**Au coût amorti :** Les actifs détenus dans le but de toucher des flux de trésorerie contractuels représentant uniquement des paiements de capital et d'intérêts sont évalués au coût amorti. Un profit ou une perte sur un instrument d'emprunt qui est évalué ultérieurement au coût amorti et qui ne fait pas partie d'une relation de couverture est porté en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé ou qu'il s'est déprécié. Les produits d'intérêts générés par ces actifs financiers sont pris en compte dans les produits financiers au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

**À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :** Les instruments d'emprunt détenus dans le but de toucher des flux de trésorerie contractuels et en vue de leur vente dont les flux de trésorerie sont constitués uniquement de paiements de capital et d'intérêts sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les variations de leur valeur comptable sont constatées dans les autres éléments du résultat global, sauf s'il s'agit de gains ou de pertes de valeur, de produits d'intérêts ou de profits et de pertes de change, lesquels sont portés en résultat net. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits ou des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres au résultat net et est inscrit dans les autres profits ou pertes. Les produits d'intérêts générés par ces actifs financiers sont pris en compte dans les produits financiers au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

**À la juste valeur par le biais du résultat net :** Les actifs qui ne remplissent pas les critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un profit ou une perte sur un instrument d'emprunt qui est évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net et

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

---

qui ne fait pas partie d'une relation de couverture est porté en résultat net et est présenté à son montant net dans les autres profits ou pertes de la période où il survient.

Ultérieurement, la société évalue tous ses placements en titres de capitaux propres à la juste valeur. Lorsqu'elle a choisi de présenter les profits et les pertes de juste valeur sur ces placements dans les autres éléments du résultat global, elle ne reclasse pas, dans le résultat net, ces profits ou pertes de juste valeur lorsqu'elle décomptabilise les placements. Les dividendes générés par ceux-ci sont toujours portés en résultat net lorsque le droit de la société d'en recevoir le paiement est établi.

### Perte de valeur

Les pertes de crédit attendues doivent être comptabilisées selon une approche prospective qui reflète toute variation du risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

Pour les créances d'exploitation ou les actifs sur contrat qui ne comportent pas de composante financement importante, la correction de valeur pour pertes est évaluée au moment de la comptabilisation initiale et pour la durée d'utilité de l'actif à un montant correspondant aux pertes de créance attendues sur la durée d'utilité de l'actif. Pour les créances d'exploitation, les actifs sur contrat ou les créances locatives qui comportent une composante financement importante, la société applique le modèle général.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, la perte correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, établie au moyen de la valeur temps de l'argent. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte de valeur diminue. Les pertes de valeur (et la reprise des pertes de valeur) sur les placements en titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas reclassées hors des autres éléments du résultat global.

### Comptabilité de couverture et dérivés

La société a recours à des dérivés de change et sur taux d'intérêt, et à des contrats à terme sur actions pour réduire les risques auxquels l'exposent ces éléments. Les instruments dérivés sont inscrits à l'état consolidé de la situation financière à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers devant être comptabilisés séparément. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont constatées dans l'état consolidé du résultat net, à l'exception des variations efficaces des dérivés désignés conformément à la comptabilité de couverture, comme il est indiqué ci-dessous. Tous les flux de trésorerie associés à l'achat et à la vente de dérivés sont classés au même poste que l'élément couvert, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

La société documente, dès le commencement de la couverture, la relation économique entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, et précise si l'instrument est censé ou non compenser les variations des flux de trésorerie ou de la juste valeur de l'élément couvert. Dès le commencement de chaque relation de couverture, la société documente ses objectifs en matière de gestion des risques ainsi que sa stratégie à l'égard des opérations de couverture.

#### Couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger

La société applique la comptabilité de couverture à certains écarts de change attribuables à la différence entre la monnaie fonctionnelle de l'établissement à l'étranger et la monnaie de présentation de la société, peu importe si l'investissement net est détenu directement ou par la voie d'une entité mère intermédiaire. La société désigne les passifs financiers et/ou les instruments financiers dérivés en tant qu'éléments de couverture des investissements nets dans un établissement à l'étranger. Lors de la cession de l'investissement net couvert, le montant inclus dans les écarts de conversion est reclassé dans l'état du résultat net à titre de profit ou de perte à la cession.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

---

### Passifs financiers

Les écarts de change découlant de la reconversion d'un passif financier désigné en tant que couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où la couverture est efficace.

### Instruments financiers dérivés

La société peut conclure des instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition au risque de change associée à son investissement net dans un établissement à l'étranger. Les profits et les pertes sur ces instruments dérivés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où la couverture est efficace.

### Couvertures de flux de trésorerie liées au change, aux taux d'intérêt et aux passifs au titre du régime d'actions temporairement inaccessibles

La société applique la comptabilité de couverture à certains dérivés désignés, relativement aux couvertures de flux de trésorerie liées au change, aux taux d'intérêt ainsi qu'aux passifs au titre du régime d'actions temporairement inaccessibles. Selon la comptabilité de couverture, dans la mesure où elle est efficace, le profit ou la perte sur les dérivés de couverture est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Les primes versées relativement aux contrats d'option et la valeur temps des contrats d'option sont différées et comptabilisées en tant que coût de la couverture dans les autres éléments du résultat global, s'il y a lieu. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans l'état du résultat net, au poste correspondant au risque couvert.

Lorsque le dérivé ou le passif financier est désigné initialement comme un instrument de couverture, la société constitue une documentation structurée décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques, sa stratégie à l'égard de l'opération de couverture et du risque couvert, la nature du risque couvert ainsi que la façon dont la société évaluera si la relation de couverture remplit ou non les critères d'efficacité. La société évalue, au commencement de la relation de couverture et régulièrement par la suite, si cette relation satisfait ou non à ces critères, qui portent sur l'existence d'un lien économique, le fait que le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de la valeur qui résultent de ce lien et sur le caractère approprié du ratio de couverture. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces différences sont comptabilisées dans l'état du résultat net. Lors de la cession de l'investissement net couvert, le montant inclus dans les écarts de conversion est reclassé dans l'état du résultat net dans le cadre du profit ou de la perte à la cession.

Lorsqu'un instrument de couverture expire, qu'il est vendu ou résilié, ou lorsqu'il ne répond plus aux critères d'application de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte cumulé et les coûts différés de la couverture qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont maintenus dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Lorsque la transaction prévue n'est plus susceptible d'être réalisée, le profit ou la perte cumulé et les coûts différés de la couverture qui étaient présentés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés dans l'état du résultat net.

### h) Stocks

Les stocks de matières premières et de pièces ont été évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Les stocks de travaux en cours et de produits finis ont été évalués au plus faible du coût des matières premières et de la main-d'œuvre, plus une affectation systématique des frais généraux et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen, et la valeur nette de réalisation correspond au prix de vente réel dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les éléments de stocks dont la valeur a été antérieurement ramenée à la valeur nette de réalisation peuvent être ultérieurement portés à leur coût original si la valeur nette de réalisation augmente par la suite.

La société classe ses stocks dans les catégories suivantes :

- Pièces et autres fournitures : comprend les stocks des filiales du secteur Aérospatiale et aviation et représente les éléments utilisés aux fins de l'exploitation et de la réparation des aéronefs et les éléments achetés en vue de la revente, s'il y a lieu.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

- **Matières premières** : comprend les éléments utilisés dans la fabrication de produits par les filiales du secteur Fabrication à l'égard desquels aucun travail de main-d'œuvre n'a été effectué.
- **Travaux en cours** : comprend les éléments que les filiales du secteur Fabrication ont commencé à utiliser aux fins de la production.
- **Produits finis** : comprend les éléments achevés du processus de fabrication qui sont disponibles à la vente ou les éléments achetés en vue de la revente par les filiales du secteur Fabrication.
- **Pièces d'aéronefs destinées à la revente** : Le coût des pièces et composantes d'aéronefs est établi en fonction du prix payé pour les stocks, y compris tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur comptable des stocks de pièces de Regional One est déterminée à l'aide de la méthode du coût sur les ventes moyen, établi selon les prix de vente prévus. Le coût sur les ventes moyen est fondé sur la rentabilité historique ou sur les taux contractuels établis en vertu de certains contrats d'approvisionnement. Le coût des stocks refabriqués est fondé sur le prix payé pour les produits d'origine et comprend également les dépenses engagées pour le transport, les coûts de fabrication directs, les coûts des réparations effectuées par des tiers et les frais généraux, selon le cas.

### i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, qui se composent principalement des terrains, des bâtiments, des aéronefs, des pièces de rechange d'aéronefs, de la machinerie, de l'outillage et du matériel, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût des immobilisations corporelles achetées correspond au montant de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir l'actif. Le coût des actifs produits par l'entité pour elle-même comprend le coût des matières premières, de la main-d'œuvre directe, une proportion appropriée des frais généraux de production et les coûts d'emprunt liés à la construction. Lorsqu'un actif comprend des composantes importantes dont la durée d'utilité est différente, ces composantes sont comptabilisées comme des éléments distincts.

Les dépenses engagées pour remplacer une composante d'une immobilisation corporelle qui est comptabilisée séparément, y compris les coûts des inspections ou des révisions majeures, sont inscrites à l'actif. Les autres dépenses ultérieures ne sont inscrites à l'actif que lorsqu'elles accroissent les avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Tout remplacement d'une composante essentielle donne lieu à la radiation de la composante originale et à l'inscription à l'actif de la composante de remplacement. Toutes les autres dépenses, comme les frais de maintenance et de réparation ordinaires, sont comptabilisées en charges dans l'état du résultat net lorsqu'elles sont engagées.

Pour ce qui concerne la maintenance des aéronefs de la société, les coûts de maintenance courante des aéronefs ainsi que les coûts de réparation sont passés en charges en tant que frais de maintenance lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de la cellule des aéronefs, de la révision des moteurs ou des autres composantes importantes des aéronefs sont inscrits à l'actif et amortis sur la durée d'utilité économique des composantes en question.

La dotation aux amortissements est passée en charge dans l'état du résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs. Pour les actifs liés aux aéronefs du secteur Aérospatiale et aviation, les durées d'utilité se fondent essentiellement sur la distance de vol parcourue par l'élément lié à l'aéronef. Les terrains ne sont pas amortis. Les valeurs résiduelles, les modes d'amortissement et les durées d'utilité des actifs sont réexaminés annuellement et ajustés, au besoin, dans la période où un changement se produit. Les durées d'utilité estimées des principales catégories d'immobilisations corporelles amortissables s'établissent comme suit :

Bâtiments	20 à 50 ans
Cellules d'aéronefs et pièces de rechange	2 à 30 ans
Moteurs d'aéronefs	3 à 20 ans
Hélices d'aéronefs	4 à 7 ans
Trains d'atterrissage d'aéronefs	7 à 15 ans
Matériel	5 à 10 ans
Autres	2 à 15 ans
Améliorations locatives, sur la durée du contrat de location	

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

Les immobilisations corporelles liées à l'aviation de Regional One ont une durée d'utilité allant de 1 à 12 ans, laquelle varie en fonction de l'état et de la durée d'utilité attendue des actifs dans les contrats de location.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont inclus dans le résultat avant impôt dans l'état du résultat net.

### j) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. La société a des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée qui ne sont pas amorties. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties comme suit :

Contrats avec des clients	Mode linéaire, sur la durée du contrat
Relations clients	Mode linéaire, sur une durée de 5 à 10 ans
Ententes de non-concurrence	Mode linéaire, sur une durée de 5 ans
Certificats d'exploitation	Mode linéaire, sur une durée de 2 à 30 ans ou jusqu'à expiration
Systèmes informatisés	Mode linéaire, sur une durée de 3 à 10 ans
Carnet de commandes	Sur la durée de ce carnet

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité estimées des immobilisations incorporelles identifiables de manière distincte sont réexaminés au moins à la fin de chaque exercice et, au besoin, l'amortissement est ajusté de manière prospective.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris les noms commerciaux, sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que les actifs pourraient s'être dépréciés. L'appréciation de durée d'utilité indéterminée est réexaminée à chaque période pour s'assurer que l'hypothèse d'une durée d'utilité indéterminée demeure justifiée. Si ce n'est pas le cas, un changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée est apporté et l'amortissement est comptabilisé de manière prospective.

### k) Goodwill

Un goodwill est comptabilisé à hauteur de l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net identifiable sous-jacent acquis dans un regroupement d'entreprises. Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou à chacun des groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises. Après sa comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

### l) Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs à long terme qui ne sont pas amortis, comme les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de la société, sont inclus dans l'UGT à laquelle ils se rattachent et sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins de l'évaluation des valeurs recouvrables, les actifs sont regroupés au plus bas niveau d'entrées de trésorerie identifiables séparément (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif ou de l'UGT et sa valeur d'utilité. Une perte de valeur est comptabilisée pour l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT sur sa valeur recouvrable. La société détermine la juste valeur diminuée des coûts de sortie selon le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou de l'UGT lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, après déduction des coûts de sortie, mais en l'absence de marché actif, ce montant est établi au moyen de techniques d'estimation, comme l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou l'application de multiples du bénéfice, selon le cas. La société détermine la valeur d'utilité comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment s'il existe un indice de dépréciation. Aux fins de l'application du test de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des UGT (ou à chacun des groupes d'UGT) au niveau qui fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion, lequel ne peut toutefois être plus grand qu'un secteur opérationnel. La direction a affecté son goodwill à ses deux secteurs opérationnels, ce qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi.

La société examine les pertes de valeur, autres que les pertes de valeur du goodwill, pour déterminer s'il y a lieu de les reprendre lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

### m) *Impôt exigible et impôt différé*

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état du résultat net, sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt sur le résultat est également comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

L'impôt exigible est l'impôt que la société s'attend à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice, selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière, ainsi que tout ajustement à l'impôt à payer au titre des exercices antérieurs.

Un impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale). Un impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires liées à des participations dans des filiales et entreprises associées, sauf, dans le cas des filiales, lorsque la date à laquelle la différence temporaire se résorbera peut être contrôlée par la société et qu'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé sont réexaminés annuellement et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice suffisant sera disponible pour permettre de recouvrer tout ou partie de l'actif.

L'impôt différé est déterminé sur une base non actualisée, selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif sera réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel pourront être imputées les différences temporaires déductibles.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont présentés dans les éléments non courants. Les montants d'impôt sont compensés si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

IFRIC 23 est entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. IFRIC 23 établit un cadre d'examen, de comptabilisation et d'évaluation de l'incidence comptable des incertitudes fiscales et énonce des directives propres à plusieurs éléments dont ne traitait pas IAS 12 *Impôts sur le résultat*. La société a adopté l'interprétation d'IFRIC 23 et conclu qu'elle n'avait pas d'incidence sur les résultats présentés antérieurement.

### n) *Avantages du personnel*

#### Rémunération fondée sur des actions – Régime d'actions différées

Certains membres du personnel de la société et du conseil d'administration de la société participent à un régime de rémunération fondée sur des actions de la société (note 20). Aux termes de ce régime, les participants se voient attribuer des « actions différées » qui sont essentiellement des actions fictives. Les actions différées attribuées aux administrateurs qui ne sont pas des dirigeants de la société sont acquises immédiatement à la date d'attribution et les actions différées attribuées à des membres du personnel de la société sont acquises uniformément sur une période de trois ans. Les actions différées sont rachetables advenant

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

---

certaines événements, et la société émettra à partir de son capital de nouvelles actions ordinaires dont le nombre sera égal au nombre d'actions différées qui ont été acquises.

Le taux de dividende déclaré par la société sur les actions qu'elle a émises est également appliqué aux actions différées. Le montant des dividendes sur les actions différées est converti en actions différées supplémentaires en fonction de la valeur de marché des actions de la société à la date du dividende. Ces actions différées supplémentaires sont acquises en même temps que les actions différées auxquelles le taux de dividende a été appliqué.

Les attributions aux termes du régime d'actions différées sont comptabilisées comme des transactions réglées en instruments de capitaux propres. Selon cette méthode, les actions différées attribuées sont évaluées à la date d'attribution, lorsque l'attribution est approuvée par le conseil d'administration de la société. La valeur à la date d'attribution est fondée sur le cours des actions de la société à la date d'attribution. Lorsque les actions différées sont acquises, la société comptabilise une charge et accroît les capitaux propres conformément au modèle d'acquisition des droits graduels, y compris une estimation des droits auxquels il sera renoncé.

### Rémunération fondée sur des actions – Régime d'actions temporairement inaccessibles

En 2018, la société a remplacé son régime d'actions différées par un régime d'actions temporairement inaccessibles à l'intention du personnel. Aux termes de ce régime, certains membres du personnel se voient octroyer des « actions temporairement inaccessibles » qui sont essentiellement des actions fictives. La première attribution aux termes de ce nouveau régime a eu lieu en mars 2019. Les actions temporairement inaccessibles attribuées aux membres du personnel de la société sont acquises le 31 décembre de l'année du deuxième anniversaire de l'attribution. La société comptabilise sur la période d'acquisition des droits une charge correspondant à la juste valeur de l'attribution initiale, et toute variation de la valeur du cours de l'action de la société donnera lieu à un ajustement au titre de la réévaluation à la juste valeur dans l'état consolidé du résultat net.

Le taux de dividende déclaré par la société sur les actions émises est également appliqué aux actions temporairement inaccessibles. Le montant du dividende sur les actions temporairement inaccessibles est converti en actions temporairement inaccessibles supplémentaires en fonction du cours de marché des actions de la société à la date du dividende. Les droits sur ces actions temporairement inaccessibles supplémentaires sont acquises au même moment que les actions temporairement inaccessibles auxquelles le taux de dividende a été appliqué.

Le régime d'actions temporairement inaccessibles est comptabilisé comme une attribution réglée en trésorerie. Selon cette méthode de comptabilisation, les actions temporairement inaccessibles attribuées sont évaluées à la date d'attribution une fois l'attribution approuvée par le conseil d'administration de la société. Sur la période d'acquisition des droits, le coût du programme, compte tenu de tout ajustement de la juste valeur pour tenir compte de la variation du cours des actions de la société et de l'estimation des droits auxquels il sera renoncé, est comptabilisé en charge à l'état du résultat net et un passif correspondant est inscrit dans les dettes fournisseurs et charges à payer. La valeur à la date d'attribution est fondée sur le cours de l'action de la société à la date d'attribution.

### Rémunération fondée sur des actions – Régime d'actionnariat des employés

Certains membres du personnel de la société participent à un régime de rémunération fondée sur des actions de la société. La juste valeur des actions à attribuer aux membres du personnel est comptabilisée en tant que charge de rémunération de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits applicable, déduction faite d'une estimation des droits auxquels il sera renoncé. Dans le cas d'une action attribuée à un membre du personnel admissible à la retraite à la date d'attribution, la juste valeur de l'action est comptabilisée en charge à la date d'attribution. Dans le cas d'une action attribuée à un membre du personnel qui deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur de l'action est comptabilisée en charge sur la période allant de la date d'attribution à la date à laquelle le membre du personnel devient admissible à la retraite.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Régimes de retraite

La société engage des coûts liés à des régimes de retraite à cotisations définies auxquels certains membres du personnel de Calm Air, Bearskin, Custom, Provincial et WesTower participent. La société a pour méthode comptable de porter les cotisations en charges lorsqu'elles sont gagnées pendant la période au cours de laquelle les cotisations deviennent exigibles et sont comptabilisées dans les frais généraux et frais d'administration du secteur Aérospatiale et aviation. En 2019, la société a comptabilisé des coûts au titre de ses régimes de retraite à cotisations définies totalisant 4 979 \$ (4 315 \$ en 2018).

### *o) Provisions*

Des provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation faite par la société de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. La société procède à des évaluations pour identifier les contrats déficitaires, qui sont des contrats pour lesquels les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques à recevoir attendus du contrat et, s'il y a lieu, comptabilise des provisions au titre de ces contrats.

Des provisions sont constituées au titre des contrats déficitaires lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat. La provision pour contrats déficitaires est évaluée à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés sous-jacents aux obligations, déduction faite des recouvrements estimés, actualisés au taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit.

### *p) Coûts d'emprunt*

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce que l'actif soit pratiquement prêt en vue de son utilisation prévue. Les autres coûts d'emprunt sont tous comptabilisés en tant que charge d'intérêts dans l'état du résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

### *q) Contrats de location*

#### Adoption d'IFRS 16 Contrats de location

La société a adopté IFRS 16 le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Du fait de l'adoption de cette nouvelle norme, bon nombre des contrats de location de la société qui étaient auparavant comptabilisés comme des contrats de location simple ont donné lieu à la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative au titre du droit d'utilisation dans l'état de la situation financière. La société a adopté la nouvelle norme suivant la méthode rétrospective modifiée. Aux termes de cette méthode, les obligations locatives au titre des droits d'utilisation ont été évaluées au moyen de l'actualisation des paiements de location résiduels au taux d'emprunt marginal. La société a choisi, au cas par cas, d'évaluer l'actif au titre du droit d'utilisation soit à la valeur comptable de l'obligation locative à la date de transition, soit à sa valeur comptable comme si la norme avait été appliquée depuis l'entrée en vigueur du contrat de location, actualisée au taux d'emprunt marginal du preneur à la date de la première application. Par la suite, les obligations locatives seront diminuées des paiements de location versés, et la charge d'intérêts sera imputée aux obligations en vigueur. De plus, les actifs au titre des droits d'utilisation seront amortis sur la durée du contrat de location. Les paiements de location ne sont plus pris en compte dans les charges d'exploitation dans les états consolidés du résultat net. Dorénavant, la charge d'intérêts liée aux obligations et l'amortissement lié aux actifs au titre des droits d'utilisation sont plutôt pris en compte dans les charges autres que d'exploitation.

Les tableaux qui suivent présentent les ajustements comptabilisés pour chaque poste. Les postes qui n'ont pas été touchés par les changements n'y figurent pas. Par conséquent, les totaux ou totaux partiels présentés ne peuvent être recalculés à partir des nombres indiqués. Les ajustements sont expliqués plus longuement ci-après.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

Obligations locatives au titre des droits d'utilisation – Rapprochement à la date de transition	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Moins de 1 an	27 159 \$
Entre 1 an et 5 ans	75 253
Plus de 5 ans	48 871
Total des engagements aux termes de contrats de location simple au 31 décembre 2018	151 283
déduire : contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et contrats de location à paiements variables ou à court terme	(5 160)
Total des engagements aux termes de contrats de location simple non actualisés au 31 décembre 2018	146 123
déduire : effet de l'actualisation au taux d'emprunt marginal moyen pondéré	(26 098)
ajouter : contrats de location-financement	2 881
Total des obligations locatives au titre des droits d'utilisation au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	122 906 \$
Partie courante	20 050 \$
Partie non courante	102 856 \$

Les répercussions de ce changement de méthode comptable sur les postes suivants de l'état de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2019 se présentent comme suit :

- Immobilisations corporelles : diminution de 2 815 \$
- Actifs au titre des droits d'utilisation : augmentation de 119 589 \$
- Passifs d'impôt différé : diminution de 1 004 \$
- Dette à long terme (parties courante et non courante) : diminution de 2 881 \$
- Obligations locatives (parties courante et non courante) : augmentation de 122 906 \$
- Immobilisations incorporelles : diminution de 509 \$
- Résultats cumulatifs : diminution de 2 756 \$

La société a appliqué les mesures de simplification suivantes, prévues par la norme, lors de l'adoption d'IFRS 16 :

- comptabilisation des contrats de location simple dont la durée résiduelle est de moins de 12 mois en tant que contrats de location à court terme, ce qui se traduit par la constatation des dépenses connexes à titre de charges d'exploitation;
- exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation;
- exclusion des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

La société n'avait aucun contrat de location déficitaire qui aurait nécessité un ajustement des actifs au titre des droits d'utilisation à la date de première application. De plus, la société a choisi de ne pas réévaluer si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de première application. Pour ce qui est des contrats conclus avant la date de transition, le groupe a utilisé les évaluations effectuées en application d'IAS 17 et d'IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*.

Méthode comptable – Contrats de location et actifs au titre des droits d'utilisation

La société loue des bâtiments, des terrains et du matériel. Les durées des contrats de location sont négociées au cas par cas et ceux-ci sont assortis d'un vaste éventail de modalités. Les contrats de location donnent lieu à la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation et d'obligations locatives correspondantes à la date à laquelle le bien loué est prêt à être utilisé par la société.

Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement à leur valeur actualisée. Les obligations locatives tiennent compte de la valeur actualisée nette des paiements au titre de la location qui suivent :

- les paiements fixes (y compris les paiements en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de location variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- le prix d'exercice d'une option d'achat ou de prorogation que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de cette option.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

Les paiements de location variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux, par exemple ceux qui sont fonction de l'usage, ont été exclus du champ d'application d'IFRS 16 et continueront d'être comptabilisés en tant que charges d'exploitation. Plusieurs contrats de la société comportent des options de prorogation; la société a examiné chaque option et pris en compte, selon le cas, l'option de prorogation dans le calcul des obligations au titre des droits d'utilisation. Si la société devait exercer une option de prorogation dont l'exercice n'avait pas été présumé lors de l'adoption, elle comptabilisera à ce moment un actif et une obligation locative au titre du droit d'utilisation. Les contrats de location ne prévoient pas de clauses restrictives et les biens loués ne peuvent être donnés en garantie d'emprunts. Tous les paiements de location sont répartis entre l'obligation locative et la charge d'intérêts. Les intérêts sont imputés dans l'état consolidé du résultat net sur la période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant de l'obligation locative pour chaque période.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont comptabilisés aux termes d'IAS 16 *Immobilisations corporelles*. Les mêmes méthodes comptables s'appliquent aux actifs au titre des droits d'utilisation qu'aux actifs détenus directement, ce qui signifie que les actifs au titre des droits d'utilisation sont séparés en composantes et amortis sur la durée du contrat de location, selon le cas.

### IAS 17 Contrats de location - 2018

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque le contrat transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété au preneur. Un contrat de location-financement donne lieu à une immobilisation corporelle amortissable et à un passif au titre des paiements futurs liés au contrat de location comptabilisé. Les autres contrats de location sont tous classés en tant que contrats de location simple, et le total des paiements au titre de la location est comptabilisé en charge sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

#### r) *Capital-actions*

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission des actions sont portés en déduction des capitaux propres.

#### s) *Dividendes*

Les dividendes sur les actions ordinaires de la société sont comptabilisés dans les états financiers de la société dans la période au cours de laquelle ils sont déclarés.

#### t) *Résultat par action*

Le résultat de base par action (« RPA ») est obtenu en divisant le résultat net de la période attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le RPA après dilution est obtenu en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de manière à refléter les instruments dilutifs. Les instruments de la société ayant un effet potentiellement dilutif se composent des débentures convertibles et des actions différées aux termes du régime d'actions différées de la société. L'effet dilutif des débentures convertibles est calculé selon la méthode de la conversion hypothétique.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 4. RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS, CHARGES FINANCIÈRES ET AUTRES

La société présente, à titre de mesure conforme aux IFRS supplémentaire, le résultat d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres dans l'état consolidé du résultat net afin d'aider les utilisateurs à évaluer sa performance financière. La direction de la société et le conseil d'administration utilisent cette mesure pour évaluer les résultats d'exploitation consolidés ainsi que la capacité de la société de contracter et de rembourser des dettes. Cette mesure est également utilisée pour prendre des décisions d'exploitation, car elle fournit une indication de la performance de la société et du montant de trésorerie qu'elle génère et aide à déterminer s'il est nécessaire de procéder à de nouvelles réductions de coûts et évaluations du personnel et de prendre de nouvelles décisions quant à l'affectation des ressources. Le résultat d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres est considéré comme une mesure conforme aux IFRS supplémentaire et pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

### 5. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRUCIAUX

Pour préparer les états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements aux fins de l'application de ses méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations et les autres jugements sont continuellement évalués et reposent sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. Les paragraphes qui suivent décrivent les jugements et les estimations comptables les plus importants auxquels la société a eu recours pour préparer les présents états financiers consolidés. Ces hypothèses sous-jacentes font l'objet d'un examen continu. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

#### Estimations comptables

#### Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises de la société ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition en vertu de laquelle l'acquéreur ajoute dans son état de la situation financière la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris de l'entité acquise. Diverses hypothèses sont posées aux fins de la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de l'entité acquise. Les hypothèses les plus importantes et celles qui nécessitent le plus le recours au jugement portent sur la juste valeur estimée des immobilisations incorporelles.

La contrepartie versée à l'acquisition d'une filiale est égale à la juste valeur des actifs transférés, des dettes contractées à l'égard des détenteurs antérieurs de la filiale et des titres de capitaux propres émis par la société. La contrepartie versée comprend la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle et toute contrepartie éventuelle à transférer par la société est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur du passif représentant la contrepartie éventuelle sont généralement comptabilisées en résultat net. Une contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres n'est pas réévaluée, et son règlement ultérieur est comptabilisé dans les capitaux propres.

Les immobilisations incorporelles acquises qui exigent le recours à des estimations comptables cruciales lors de leur comptabilisation initiale sont les contrats conclus avec des clients, les relations clients, les listes de clients, le carnet de commandes, les certifications, les droits de propriété intellectuelle à l'égard de logiciels et les noms commerciaux. La société utilise la méthode des bénéfices excédentaires pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles liées à la clientèle (exception faite des des noms commerciaux et des droits de propriété intellectuelle à l'égard des logiciels). Selon cette technique d'évaluation, les immobilisations incorporelles sont évaluées en capitalisant les bénéfices qui excèdent le montant raisonnable des bénéfices qui serait dégagé des immobilisations corporelles utilisées pour générer les bénéfices. Des hypothèses importantes doivent être posées, entre autres, aux fins de la détermination des produits des activités ordinaires projetés, des flux de trésorerie, des taux de fidélisation de la clientèle, des taux d'actualisation et des taux d'imposition moyens prévus. La société utilise la méthode de l'exonération des redevances pour déterminer la juste valeur des immobilisations incorporelles liées aux noms commerciaux et à la propriété intellectuelle à l'égard de logiciels selon laquelle l'évaluation des immobilisations incorporelles repose sur la valeur actualisée des flux de trésorerie après impôt attendus liés aux redevances, établies en fonction d'un accord de licence hypothétique. Les hypothèses importantes comprennent, entre autres, la détermination des produits des activités ordinaires projetés, le taux de redevances, les taux d'actualisation et les taux d'imposition moyens prévus.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

Le passif de la société pour la contrepartie éventuelle associée à la portion indexation sur le résultat de ses acquisitions est réévalué à la clôture de chaque période ultérieure à une acquisition. La valeur comptable du passif est fondée sur une estimation du montant du paiement éventuel et de la probabilité que l'indexation sur le résultat soit versée. Pour l'exercice, le passif estimé pour la contrepartie supplémentaire liée à l'acquisition de CarteNav et du Moncton Flight College a été réduit de manière à refléter le niveau prévu du résultat durant la période résiduelle d'indexation sur le résultat, ce qui a donné lieu à un recouvrement de 10 624 \$ qui a été inscrit au poste « Autres » de l'état du résultat net.

### Comptabilisation des produits tirés de contrats à long terme

Les produits des activités ordinaires et le résultat tirés des contrats de construction à forfait de WesTower Communications Ltd., de Provincial Aerospace Ltd., de Stainless Fabrication, Inc. et d'AWI sont comptabilisés progressivement, généralement d'après une mesure fondée sur les intrants comme le ratio des coûts réellement engagés à la date considérée par rapport au total des coûts estimés. La société suit un processus selon lequel la direction examine périodiquement le degré d'avancement de chaque projet et les coûts d'achèvement estimés sont mis à jour, au besoin. Il peut toutefois arriver que le profit dégagé sur un contrat diffère de façon importante des estimations établies antérieurement en raison de changements imprévus dans la nature ou le coût des travaux à effectuer ou des facteurs de performance. S'appuyant sur son expérience, la direction est d'avis que ses systèmes de gestion et ses contrôles comptables actuels permettent à la société d'établir des estimations fiables dans l'ensemble du total des produits tirés des contrats et des coûts des contrats pendant n'importe quelle période comptable. Néanmoins, de nombreux facteurs peuvent changer (et changent) pendant la période au cours de laquelle un contrat est exécuté, ce qui peut faire que la rentabilité d'un contrat varie d'une période de présentation de l'information financière à l'autre. Parmi les facteurs qui peuvent modifier l'estimation du total des produits tirés des contrats et des coûts des contrats, on compte des différences dans l'état des chantiers (dans la mesure où le contrat ne prévoit aucun recours), la disponibilité d'une main-d'œuvre contractuelle compétente, la livraison des matériaux importants par les fournisseurs dans les délais prévus, la performance des sous-traitants importants, des conditions météorologiques inhabituelles et l'exactitude des estimations établies dans les devis initiaux. Les produits des activités ordinaires et le résultat tirés des contrats de construction à forfait de Quest Window Systems Inc. et Quest USA Inc. sont comptabilisés progressivement, généralement d'après une mesure fondée sur les extrants reposant sur le nombre d'unités produites et/ou livrées, selon le cas. La mesure fondée sur les extrants est une méthode plus fiable pour évaluer le degré d'avancement des contrats de construction de fenêtres de Quest.

Comme la société est toujours partie à plusieurs contrats en même temps, ces changements d'estimations peuvent se compenser entre eux, sans compromettre la rentabilité globale. Toutefois, les changements touchant les estimations de coûts dans le cas des projets de construction plus complexes et de plus grande envergure peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la société et sont reflétés dans les résultats d'exploitation dès que la société en prend connaissance.

L'estimation du prix de transaction d'un contrat est un processus complexe sur lequel pèsent des incertitudes qui dépendent des résultats d'une série d'événements futurs. Les estimations doivent être réexaminées à chaque période tout au long de la durée du contrat lorsque des événements se produisent et les incertitudes sont levées. Les principaux facteurs à prendre en considération pour déterminer le total des produits des activités ordinaires estimés consistent dans a) le prix contractuel de base; b) les options prévues au contrat; c) les ordres de modification; d) les réclamations; et e) les clauses contractuelles relatives aux pénalités et aux paiements incitatifs, y compris les primes et incitatifs à la performance. La société doit procéder à des estimations de la contrepartie variable pour déterminer le prix de transaction, en tenant compte des indications sur la limitation des estimations de contrepartie variable.

Un ordre de modification découle d'un changement touchant l'étendue des travaux à effectuer par rapport à ce qui était prévu dans le contrat signé à l'origine. Les ordres de modification dont le prix n'a pas été établi sont des ordres de modification qui ont été approuvés pour ce qui concerne l'étendue, mais dont le prix n'a pas été approuvé. Dans le cas de ces ordres de modification, la contrepartie variable estimée n'est incluse dans le prix de transaction que dans la mesure où il est probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits des activités ordinaires comptabilisés.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

Les réclamations sont les montants en excédent du prix convenu par contrat ou les montants qui ne sont pas inclus dans le prix contractuel initial que la société tente de percevoir auprès des clients ou d'autres parties en raison de retards causés par le client, d'erreurs dans les spécifications et la conception, de la résiliation de contrats, d'ordres de modification faisant l'objet d'un différend ou dont ni l'étendue ni le prix n'ont été approuvés, ou d'autres facteurs ayant entraîné des coûts supplémentaires imprévus. L'exercice du jugement est requis pour déterminer si la réclamation constitue une obligation exécutoire compte tenu des faits et des circonstances, mais la société n'inclura la contrepartie variable estimée dans le prix de transaction que dans la mesure où il est probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits des activités ordinaires comptabilisés. Compte tenu des estimations comptables cruciales susmentionnées qui portent sur la comptabilisation des contrats de construction, il est raisonnablement possible, selon les connaissances actuelles, que les résultats obtenus dans le prochain exercice ou un exercice ultérieur diffèrent des estimations et des hypothèses utilisées et requièrent un ajustement significatif des produits des activités ordinaires et/ou de la valeur comptable de l'actif ou du passif touché.

### Amortissement des actifs à long terme

La société établit des estimations en ce qui concerne la durée d'utilité et la valeur résiduelle attendues des actifs à long terme en s'appuyant sur la juste valeur actuelle estimée de ces actifs, sur ses plans relativement à son parc d'aéronefs et sur les flux de trésorerie qu'elle s'attend à tirer de ces actifs. Les changements touchant ces estimations, qui peuvent être importants, peuvent découler de divers facteurs, notamment des modifications aux programmes de maintenance, des changements dans l'utilisation des aéronefs et des fluctuations des prix de marché des aéronefs du même type ou de type similaire. Les estimations et les hypothèses sont évaluées au moins une fois l'an. Généralement, ces ajustements sont comptabilisés comme des changements d'estimation, de façon prospective, par imputation aux amortissements. Aux fins de l'analyse de sensibilité de ces estimations, une réduction de 50 % de la valeur résiduelle des aéronefs de la société dont la durée d'utilité restante est de plus de cinq ans au 31 décembre 2019 entraînerait une augmentation d'environ 6 015 \$ (5 369 \$ en 2018) de la dotation aux amortissements annuelle. Pour ce qui concerne les aéronefs de la société dont la durée d'utilité restante est plus courte et les autres appareils et bâtiments importants utilisés aux fins de la fabrication, les valeurs résiduelles ne devraient pas changer de façon importante.

### Dépréciation des actifs à long terme

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis. Le goodwill et toutes les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an. Le test de dépréciation appliqué aux actifs à long terme consiste en une comparaison de la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») et de sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif ou de l'UGT et la valeur d'utilité.

Aux fins de l'établissement de la valeur recouvrable, la juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée en fonction des multiples de BAIIA fondés sur les prévisions financières préparées par la direction (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs).

### Immobilisations incorporelles

Les prévisions de la valeur recouvrable reposent sur la meilleure estimation de la direction, établie au moyen d'hypothèses qu'utiliseraient des intervenants du marché, compte tenu des plans opérationnels historiques et prévus, des stratégies actuelles, de la conjoncture économique et des perspectives générales pour le secteur d'activité et les marchés dans lesquels les unités génératrices de trésorerie exercent leurs activités.

La valeur recouvrable des UGT est fondée sur une valeur d'utilité calculée au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés qui oblige la direction à poser un certain nombre d'hypothèses importantes en ce qui concerne les plans d'exploitation futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance futurs. Ces hypothèses comprennent le coût moyen pondéré du capital avant impôt de la société à la date d'évaluation (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs). La direction a préparé des estimations des flux de trésorerie pour une période de trois ans qui sont extrapolées au moyen de taux de croissance à l'infini estimés variant de 2,5 % à 5,0 % et de taux d'actualisation (avant impôt) variant de 15 % à 16 %.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

D'après l'évaluation effectuée au 31 décembre 2019, la société a déterminé que ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'étaient pas dépréciées. Toutefois, cette évaluation a permis d'établir qu'une variation raisonnablement possible d'une des hypothèses importantes pourrait faire en sorte que la valeur recouvrable soit inférieure à la valeur comptable de l'une des unités génératrice de trésorerie comprenant une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée de 3 800 \$. Selon l'extrémité supérieure de la fourchette raisonnable établie par la direction, la valeur recouvrable excédait d'environ 8 600 \$ (ou 18 %) la valeur comptable. Si l'hypothèse relative au taux d'actualisation était revue à la hausse de quelque 1,75 point de pourcentage, la valeur comptable de chaque unité génératrice de trésorerie serait supérieure à la fourchette raisonnable de la valeur recouvrable.

### Goodwill

La valeur recouvrable des UGT auxquelles le goodwill a été attribué a été calculée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, à l'aide des multiples de BAIIA (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs) établis à partir de l'évaluation par la société des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient.

La société a utilisé son BAIIA prévisionnel établi à partir de son budget approuvé et sa meilleure estimation des multiples de BAIIA que les intervenants du marché utiliseraient (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs). Le multiple de BAIIA utilisé était de 8,0 fois (7,5 fois en 2018) pour le secteur Aérospatiale et aviation et de 7,5 fois (7,0 fois en 2018) pour le secteur Fabrication.

La société a conclu qu'il n'y avait pas de perte de valeur des UGT auxquelles le goodwill a été attribué par suite de l'évaluation faite au 31 décembre 2019.

### Impôt différé

La société est assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Des jugements importants doivent être portés pour déterminer la charge d'impôt. L'impôt qui devra être payé en définitive demeure incertain pour de nombreuses transactions et de nombreux calculs. La société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui selon elle reflètent de façon appropriée le risque auquel elle est exposée au titre des positions fiscales en question, du contrôle fiscal, des litiges avec une administration fiscale ou des appels auprès d'une administration fiscale, ou qui sont autrement considérées comme comportant des incertitudes. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales en ce qui a trait aux situations où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle constitue des provisions au besoin en fonction des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales. La société évalue périodiquement ces provisions pour déterminer si elles sont adéquates à la fin de la période de présentation de l'information financière. Il peut toutefois arriver que les contrôles fiscaux réalisés par une administration fiscale donnent lieu à un passif supplémentaire à une date future. Dans les cas où le montant de l'impôt à payer en définitive au titre de ces questions diffère des montants qui ont été comptabilisés initialement, ces différences auront une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et d'impôt différé de la période au cours de laquelle les différences seront établies.

### Jugements comptables cruciaux

#### Évaluation et présentation des immobilisations corporelles et des stocks

La société peut acheter certains aéronefs et certaines composantes d'aéronefs dans le cadre de l'activité normale de Regional One. Dans ces cas, elle doit apprécier si les aéronefs et les moteurs doivent être comptabilisés en tant que stocks ou en tant qu'immobilisations corporelles, selon l'utilisation qu'elle prévoit faire des actifs, y compris la capacité de louer ces immobilisations corporelles à des clients. Cette évaluation se fonde sur les temps de cycle disponibles des composantes d'aéronefs et la possibilité que les actifs soient utilisés pendant plus d'une période. Si c'est le cas, ils sont classés en tant qu'immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilité, à partir du moment où ils sont prêts à être mis en service et peuvent être exploités de la manière prévue par la direction. La société passe en revue ses immobilisations corporelles périodiquement pour déterminer si des reclassements sont requis entre les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cours normal de ses activités, Regional One peut acquérir des aéronefs complets ou des composantes d'aéronefs qui sont démontés en pièces pouvant être vendues séparément. Regional One détermine la valeur comptable de ses stocks en utilisant le coût sur les ventes moyen, établi selon les prix de vente prévus. En conséquence, la valeur comptable des stocks

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

et la comptabilisation du coût des ventes connexe exigent des estimations en ce qui a trait aux marges que Regional One réalisera éventuellement sur ses pièces. La société suit un processus selon lequel ces estimations et leur vraisemblance sont examinées périodiquement, et les stocks sous-jacents peuvent être évalués par un tiers. Il peut toutefois arriver que les ratios moyens du coût sur le prix de vente estimés diffèrent de façon importante des estimations établies antérieurement en raison de changements imprévus dans les conditions du marché ou d'autres facteurs. En s'appuyant sur son expérience dans le secteur d'activité, la direction est d'avis que ses systèmes de gestion et ses contrôles comptables actuels permettent à la société d'établir des estimations fiables dans l'ensemble de la valeur comptable des stocks et du coût des ventes connexe. Néanmoins, de nombreux facteurs peuvent changer (et changent) pendant la durée de vie d'une composante, ce qui peut donner lieu à une variation des estimations du futur coût sur les ventes moyen. Parmi les facteurs qui peuvent changer, on compte les changements importants dans l'utilisation à l'échelle mondiale de certains types d'aéronefs dans lesquels les pièces sont utilisées, la disponibilité des pièces auprès du fabricant de matériel original ou sur le marché secondaire, et les variations dans les directives en matière de navigabilité établies par les autorités en aviation. Ces changements peuvent modifier l'offre et la demande liées aux stocks de pièces de Regional One, si bien qu'il est possible que les résultats du prochain exercice diffèrent des estimations et des hypothèses établies, ce qui pourrait entraîner une dépréciation des stocks ou une diminution du coût sur les ventes moyen dégagé sur les ventes futures.

### Évaluation et présentation des actifs et des obligations locatives au titre des droits d'utilisation

L'application d'IFRS 16 *Contrats de location* nécessite la formulation d'hypothèses et d'estimations pour déterminer la valeur des actifs et des obligations locatives au titre des droits d'utilisation, lesquelles concernent surtout les taux d'emprunt marginaux. L'exercice du jugement est aussi requis pour établir s'il existe ou non une certitude raisonnable que les options de renouvellement seront exercées.

## 6. ACQUISITIONS

### Acquisition de L.V. Control Mfg. Ltd.

Le 4 octobre 2019, la société a acquis la totalité des actions de L.V. Control Mfg. Ltd. (« L.V. Control »). LV Control est une entreprise intégrante spécialisée dans l'équipement électrique et les systèmes de contrôle qui concentre ses activités dans le secteur de l'équipement agricole, principalement en matière de manutention de grains, de production d'intrants agricoles, de transformation d'aliments destinés au bétail et de nettoyage et conditionnement des semences.

Le tableau suivant présente les composantes de la contrepartie qui a été versée afin d'acquérir LV Control.

<b>Contrepartie versée</b>	
Trésorerie	42 100 \$
Émission de 134 000 actions de la société au prix de 40,30 \$ l'action	5 400
Règlement estimé du fonds de roulement estimatif	81
Contrepartie éventuelle – indexation sur le résultat	5 442
<b>Total du prix d'acquisition</b>	<b>53 023 \$</b>

Le prix d'acquisition comprenait un versement de trésorerie initial et l'émission d'actions ordinaires aux vendeurs, ainsi qu'une indexation sur le résultat pluriannuelle qui devra être versée si certains objectifs de rendement sont atteints au cours des exercices 2020 et 2021. Le montant maximal d'indexation sur le résultat que peuvent obtenir les vendeurs est de 6 000 \$. La contrepartie éventuelle comptabilisée par la société reflète le passif actualisé lié à la probabilité que les objectifs de rendement estimés soient atteints au cours des exercices 2020 et 2021, lequel a été évalué à la date d'acquisition.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

La répartition du prix d'acquisition, qui est pour le moment provisoire, sera établie définitivement en 2020, soit au moment du règlement final du fonds de roulement et des autres ajustements postérieurs à la clôture. Le tableau ci-après indique la répartition provisoire du prix d'acquisition.

<b>Juste valeur des actifs acquis</b>	
Trésorerie	610 \$
Créances d'exploitation	4 047
Stocks	1 714
Charges payées d'avance et acomptes	16
Impôt sur le résultat à recouvrer	133
Immobilisations corporelles	102
Actifs au titre des droits d'utilisation	232
Immobilisations incorporelles	25 740
	<b>32 594</b>
Moins la juste valeur des passifs repris :	
Dettes fournisseurs et charges à payer	1 113
Produits différés	2 725
Obligations locatives au titre des droits d'utilisation	232
Passifs d'impôt différé	7 183
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	21 341
Goodwill	31 682
<b>Total du prix d'acquisition</b>	<b>53 023 \$</b>

Du total de 25 740 \$ d'immobilisations incorporelles acquises, une tranche de 15 000 \$ a été attribuée aux relations clients; une tranche de 5 000 \$, au nom commercial; une tranche de 4 200 \$, à la propriété intellectuelle à l'égard des logiciels; et une tranche de 1 540 \$, au carnet de commandes. Les relations clients, le carnet de commandes et la propriété intellectuelle à l'égard de logiciels sont tous amortissables, tandis que le nom commercial est considéré comme ayant une durée d'utilité indéterminée. Le goodwill est attribuable à la main-d'œuvre compétente, aux possibilités d'expansion dans d'autres régions et à la rentabilité de l'entreprise acquise.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Advanced Window, Inc.

Le 17 octobre 2019, la société a acquis la totalité des actions d'Advanced Window, Inc. (« AWI »). AWI est un vitrier offrant une gamme de services complets qui exerce ses activités dans le nord-est des États-Unis et qui se spécialise dans la vente, les services-conseils, le design, la conception, l'installation et l'entretien de produits de fenêtres préalablement vitrés.

Le tableau suivant présente les composantes de la contrepartie qui a été versée afin d'acquérir AWI.

<b>Contrepartie versée</b>	
Trésorerie	19 802 \$
Émission de 103 570 actions de la société au prix de 38,24 \$ l'action	3 960
Règlement estimé au titre du fonds de roulement	271
<b>Total du prix d'acquisition</b>	<b>24 033 \$</b>

La répartition du prix d'acquisition, qui est pour le moment provisoire, sera établie définitivement en 2020, soit au moment du règlement final du fonds de roulement et des autres ajustements postérieurs à la clôture. Le tableau ci-après indique la répartition provisoire du prix d'acquisition.

<b>Juste valeur des actifs acquis</b>	
Trésorerie	33 \$
Créances d'exploitation	14 176
Montants à recevoir de clients au titre de contrats de construction	629
Immobilisations corporelles	1 277
Actifs au titre des droits d'utilisation	488
Immobilisations incorporelles	9 703
	<b>26 306</b>
Moins la juste valeur des passifs repris :	
Dettes fournisseurs et charges à payer	7 782
Produits différés	3 089
Obligations locatives au titre des droits d'utilisation	488
Impôt à payer	1 513
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	13 434
Goodwill	10 599
<b>Total du prix d'acquisition</b>	<b>24 033 \$</b>

Du total de 9 703 \$ des immobilisations incorporelles acquises, une tranche de 4 158 \$ a été attribuée au carnet de commandes; une tranche de 2 905 \$, au nom commercial; et une tranche de 2 640 \$, aux relations clients. Les relations clients et le carnet de commandes sont amortis, tandis que le nom commercial est considéré comme ayant une durée d'utilité indéterminée. Le goodwill, qui est déductible aux fins de l'impôt, est attribuable à la main-d'œuvre compétente, aux possibilités d'expansion dans d'autres régions et à la rentabilité de l'entreprise acquise.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Acquisition de CANLink

Le 28 février 2018, la société a acquis la totalité des actions de CANLink Global Inc. (« Moncton Flight College »). Le Moncton Flight College, dont le siège social est situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, est une institution de formation de pilotage au Canada qui offre des formations de pilote aux Canadiens ainsi qu'un programme de formation pour les étrangers.

Le tableau suivant présente les composantes de la contrepartie qui a été versée afin d'acquérir le Moncton Flight College.

<b>Contrepartie versée</b>	
Trésorerie (déduction faite des ajustements de clôture)	25 396 \$
Émission de 176 102 actions de la société au prix de 34,06 \$ chacune	5 998
Ajustement du fonds de roulement et autres ajustements postérieurs à la clôture	(262)
Contrepartie en trésorerie éventuelle – indexation sur le résultat	15 902
<b>Total du prix d'acquisition</b>	<b>47 034 \$</b>

Le prix d'acquisition comprenait un versement de trésorerie initial et l'émission d'actions ordinaires aux vendeurs, déduction faite des ajustements de clôture habituels, ainsi qu'une indexation sur le résultat pluriannuelle qui devra être versée si certains objectifs de rendement sont atteints au cours des exercices 2018 et 2019. Le montant maximal d'indexation sur le résultat que pouvaient obtenir les vendeurs était de 20 000 \$. La contrepartie éventuelle comptabilisée par la société reflétait le passif actualisé lié à la probabilité que les objectifs de rendement estimés soient atteints au cours des exercices 2018 et 2019, lequel a été évalué à la date d'acquisition. Le tableau qui suit présente la répartition provisoire du prix d'acquisition.

<b>Juste valeur des actifs acquis</b>	
Trésorerie	1 193 \$
Créances d'exploitation	1 159
Stocks	1 682
Charges payées d'avance et acomptes	160
Immobilisations corporelles	10 342
Immobilisations incorporelles	21 100
	35 636
Moins la juste valeur des passifs repris :	
Dettes d'exploitation et charges à payer	1 446
Impôt à payer	4 097
Produits différés	2 225
Autres passifs à long terme	96
Passifs d'impôt différé	5 423
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	22 349
Goodwill	24 685
<b>Total du prix d'acquisition</b>	<b>47 034 \$</b>

Du total de 21 100 \$ d'immobilisations incorporelles acquises, une tranche de 13 500 \$ a été attribuée aux relations clients et une tranche de 7 600 \$, au nom commercial. Les relations clients sont amorties, tandis que le nom commercial est considéré comme ayant une durée d'utilité indéterminée. Le goodwill est attribuable à la main-d'œuvre compétente, aux possibilités d'expansion dans d'autres régions et à la rentabilité de l'entreprise acquise.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Wings Over Kississing

Le 19 décembre 2018, la société a acquis certains actifs et certaines activités de Wings Over Kississing (« Wings »), sous réserve des ajustements postérieurs à la clôture habituels. L'acquisition confère à la société un accès à de nouveaux marchés pour ses activités liées aux aéronefs à voilure tournante au Manitoba et renforce sa relation avec les clients des Premières Nations. Le tableau suivant présente les composantes de la contrepartie qui a été versée pour acquérir ces actifs.

<b>Contrepartie versée</b>	
Trésorerie	8 003 \$
Émission de 80 568 actions de la société au prix de 26,90 \$ chacune	2 167
Règlement estimé au titre du fonds de roulement	16
<b>Total du prix d'acquisition</b>	<b>10 186 \$</b>

Le tableau qui suit présente un sommaire de la juste valeur des actifs nets acquis à la date de la transaction.

<b>Juste valeur des actifs acquis</b>	
Créances d'exploitation	381 \$
Immobilisations corporelles	7 024
Actif d'impôt différé	11
Immobilisations incorporelles	1 300
	8 716
Moins la juste valeur des passifs repris :	
Dettes d'exploitation et charges à payer	29
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	8 687
Goodwill	1 499
<b>Total du prix d'acquisition</b>	<b>10 186 \$</b>

Le montant de 1 300 \$ relatif aux immobilisations incorporelles acquises a été attribué aux relations clients, lesquelles sont amorties conformément au mode d'amortissement retenu par la société pour cette catégorie d'immobilisations incorporelles. Le goodwill est attribuable à la main-d'œuvre compétente, aux possibilités d'expansion dans d'autres régions et à la rentabilité de l'entreprise acquise.

## 7. STOCKS

Les stocks des filiales en exploitation de la société sont classés comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Pièces et autres fournitures	46 720 \$	44 788 \$
Pièces d'aéronefs destinées à la revente	132 150	131 624
Matières premières	36 590	29 158
Travaux en cours	4 032	5 913
Produits finis	5 384	4 667
<b>Total des stocks</b>	<b>224 876 \$</b>	<b>216 150 \$</b>

Au cours de l'exercice 2019, des stocks du secteur Aérospatiale et aviation d'une valeur de 139 518 \$ (147 386 \$ en 2018) ont été comptabilisés en tant que charges du secteur Aérospatiale et aviation, et des stocks du secteur Fabrication d'une valeur de 106 257 \$ (88 562 \$ en 2018) ont été comptabilisés en charges du secteur Fabrication.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 8. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs de la société se composent des éléments suivants :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Charges payées d'avance et dépôts de garantie à long terme	1 700 \$	1 597 \$
Créances à long terme	13 653	13 155
Sommes à recevoir au titre de retenues à long terme	5 687	4 609
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	36 483	30 472
Autres participations – à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5 889	3 914
Instruments financiers dérivés – à la juste valeur par le biais du résultat net (note 23)	1 221	3 741
Prêt à Wasaya	13 000	13 000
Prêt à NGC	2 568	3 590
Total des autres actifs	80 201 \$	74 078 \$

Au 31 décembre 2019, la société détenait quatre participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans des entités non cotées, deux desquelles sont Aero Engines LLC et Wasaya comme il est mentionné ci-dessous. Au 31 décembre 2019, les participations de la société dans ces entités s'élevaient à 25 %, à 33 %, à 49 % et à 49 %, et leur valeur comptable se chiffrait respectivement à 10 098 \$ (néant en 2018), à 9 533 \$ (8 477 \$ en 2018), à 3 892 \$ (11 284 \$ en 2018) et à 12 960 \$ (10 711 \$ en 2018). La date de clôture des entités dans lesquelles la société détient ces participations est le 31 décembre. L'actif total de ces entités s'élevait à 141 149 \$ (93 420 \$ en 2018) et leur passif total, à 63 381 \$ (51 804 \$ en 2018) au 31 décembre 2019. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ces entités ont comptabilisé des produits des activités ordinaires de 173 083 \$ (114 625 \$ en 2018) et un résultat net de 17 147 \$ (8 058 \$ en 2018). Ces participations, dont la juste valeur de marché n'est pas disponible, sont présentées à l'élément « Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence » figurant dans le tableau ci-dessus.

La société détient une participation dans des entités non cotées qui sont comptabilisées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2019, la valeur comptable de ces entités totalisait 5 889 \$ (3 914 \$ en 2018).

Certains contrats de construction conclus avec des clients prévoient des retenues que la société ne s'attend pas à recevoir dans les 12 mois à venir. Au 31 décembre 2019, les retenues à long terme à recevoir de clients se chiffraient à 5 687 \$ (4 609 \$ en 2018) et sont comptabilisées dans les « Autres actifs ».

#### Aero Engines LLC

Le 19 février 2019, la société a annoncé qu'elle avait constitué une coentreprise avec SkyWest, Inc. (« SkyWest ») en vue d'acquérir, de louer et de vendre des moteurs CF34. Au cours de l'exercice, la société a pris une participation de 25 % dans une coentreprise qui a acquis 14 moteurs, et elle comptabilisera cette participation selon la méthode de la mise en équivalence. Au cours de l'exercice, la coentreprise a annoncé qu'elle avait conclu avec un exploitant américain un contrat de location de 10 ans qui vise des moteurs, de même que des fuselages fournis par Regional One.

#### Partenariat avec Wasaya Group

Le 19 avril 2018, la société a conclu un partenariat avec Wasaya Group. EIC a investi 25 326 \$ dans Wasaya sous forme d'un prêt à Wasaya de 13 000 \$ et d'un placement en titres de capitaux propres de 12 326 \$. Ce placement mis en équivalence a été financé par l'émission d'actions de la société aux vendeurs de Wasaya. Le placement en titres de capitaux propres de la société dans Wasaya est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la société s'établissent comme suit :

	Coût	Cumul des amortissements	31 décembre 2019 Valeur comptable nette
Terrains	8 292 \$	- \$	8 292 \$
Bâtiments	128 744	37 220	91 524
Cellules d'aéronefs	343 041	108 760	234 281
Moteurs d'aéronefs	197 930	84 443	113 487
Hélices et rotors d'aéronefs	47 358	18 212	29 146
Trains d'atterrissage d'aéronefs	37 472	11 407	26 065
Pièces de rechange d'aéronefs	59 697	22 218	37 479
Matériel	146 119	88 913	57 206
Autres	11 695	7 633	4 062
Améliorations locatives	16 708	7 833	8 875
	997 056	386 639	610 417
Actifs à louer à des tiers (aéronefs et moteurs)	433 728	79 127	354 601
<b>Total</b>	<b>1 430 784 \$</b>	<b>465 766 \$</b>	<b>965 018 \$</b>

Valeur comptable nette	Exercice clos le 31 décembre 2019						
	Solde d'ouverture	Acquisitions (note 6)	Entrées/Virements	Sorties	Amortissement	Écarts de conversion	Solde de clôture
Terrains	8 327 \$	- \$	9 \$	- \$	- \$	(44) \$	8 292 \$
Bâtiments	95 310	-	2 769	(78)	(4 310)	(2 167)	91 524
Cellules d'aéronefs	198 919	-	61 350	(1 975)	(24 013)	-	234 281
Moteurs d'aéronefs	101 463	-	38 736	(401)	(26 311)	-	113 487
Hélices et rotors d'aéronefs	26 622	-	8 962	(309)	(6 129)	-	29 146
Trains d'atterrissage d'aéronefs	27 018	-	2 693	(152)	(3 494)	-	26 065
Pièces de rechange d'aéronefs	26 846	-	23 017	(107)	(12 277)	-	37 479
Matériel	53 410	619	15 000	(339)	(10 653)	(831)	57 206
Autres	3 937	100	1 499	-	(1 138)	(336)	4 062
Améliorations locatives	8 475	660	1 039	-	(1 137)	(162)	8 875
	550 327	1 379	155 074	(3 361)	(89 462)	(3 540)	610 417
Actifs à louer à des tiers (aéronefs et moteurs)	327 364	-	92 638	(11 263)	(39 866)	(14 272)	354 601
<b>Total</b>	<b>877 691 \$</b>	<b>1 379 \$</b>	<b>247 712 \$</b>	<b>(14 624) \$</b>	<b>(129 328) \$</b>	<b>(17 812) \$</b>	<b>965 018 \$</b>

Au cours de l'exercice, la société a procédé à des virements depuis les immobilisations corporelles aux stocks d'un montant net de 10 207 \$ (1 163 \$ en 2018). La société retire des immobilisations corporelles du portefeuille de contrats de location et les vire aux stocks en vue de la division de leurs composantes et de leur revente lorsqu'elle juge cette opération avantageuse compte tenu du cycle de vie normal des aéronefs plus vieux. En outre, la société peut virer des actifs depuis les stocks aux immobilisations corporelles pour accroître les avantages économiques futurs tirés de ses aéronefs en exploitation. Le montant net de ces virements est présenté dans la colonne « Entrées/Virements ».

Ainsi qu'il est précisé à la note 3, l'adoption d'IFRS 16 a entraîné le reclassement, dans les actifs au titre des droits d'utilisation, de certains montants qui étaient classés dans les immobilisations corporelles. Ces ajustements ont été portés en déduction dans la colonne « Entrées/Virements » ci-dessus.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

	Coût	Cumul des amortissements	31 décembre 2018 Valeur comptable nette
Terrains	8 327 \$	- \$	8 327 \$
Bâtiments	126 392	31 082	95 310
Cellules d'aéronefs	311 135	112 216	198 919
Moteurs d'aéronefs	185 137	83 674	101 463
Hélices et rotors d'aéronefs	44 689	18 067	26 622
Trains d'atterrissage d'aéronefs	36 971	9 953	27 018
Pièces de rechange d'aéronefs	41 410	14 564	26 846
Matériel	134 865	81 455	53 410
Autres	10 473	6 536	3 937
Améliorations locatives	15 209	6 734	8 475
	914 608	364 281	550 327
Actifs à louer à des tiers (aéronefs et moteurs)	383 735	56 371	327 364
<b>Total</b>	<b>1 298 343 \$</b>	<b>420 652 \$</b>	<b>877 691 \$</b>

	Exercice clos le 31 décembre 2018						
Valeur comptable nette	Solde d'ouverture	Acquisitions (note 6)	Entrées/Virements	Sorties	Amortissement	Écarts de conversion	Solde de clôture
Terrains	8 254 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	73 \$	8 327 \$
Bâtiments	90 974	4 958	3 743	(160)	(4 308)	103	95 310
Cellules d'aéronefs	181 937	10 296	34 481	(509)	(27 286)	-	198 919
Moteurs d'aéronefs	97 901	-	33 599	(1 336)	(28 701)	-	101 463
Hélices et rotors d'aéronefs	25 060	-	6 872	(58)	(5 252)	-	26 622
Trains d'atterrissage d'aéronefs	23 869	-	5 884	-	(2 735)	-	27 018
Pièces de rechange d'aéronefs	27 938	-	3 533	(111)	(4 514)	-	26 846
Matériel	36 646	1 425	23 930	(327)	(8 764)	500	53 410
Autres	2 522	236	2 353	-	(1 338)	164	3 937
Améliorations locatives	5 265	451	3 430	-	(754)	83	8 475
	500 366	17 366	117 825	(2 501)	(83 652)	923	550 327
Actifs à louer à des tiers (aéronefs et moteurs)	296 210	-	70 880	(30 695)	(34 939)	25 908	327 364
<b>Total</b>	<b>796 576 \$</b>	<b>17 366 \$</b>	<b>188 705 \$</b>	<b>(33 196) \$</b>	<b>(118 591) \$</b>	<b>26 831 \$</b>	<b>877 691 \$</b>

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 10. CONTRATS DE LOCATION

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la société a adopté IFRS 16 *Contrats de location*. À la suite de l'adoption de cette nouvelle norme, bon nombre des contrats de location de la société qui étaient auparavant comptabilisés comme des contrats de location simple ont donné lieu à la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative au titre du droit d'utilisation dans l'état de la situation financière.

Les actifs au titre des droits d'utilisation de la société s'établissent comme suit :

Valeur comptable nette	31 décembre 2019					
	Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Entrées	Sorties	Amortissement	Écarts de conversion	Solde de clôture
Terrains	21 470 \$	1 810 \$	(25) \$	(1 273) \$	- \$	21 982 \$
Bâtiments	65 325	7 501	(279)	(10 950)	(1 248)	60 349
Aéronefs	25 878	1 551	-	(7 652)	-	19 777
Matériel	1 412	470	-	(381)	-	1 501
Autres	5 504	1 827	-	(2 245)	(18)	5 068
Total	119 589 \$	13 159 \$	(304) \$	(22 501) \$	(1 266) \$	108 677 \$

Les obligations locatives au titre des droits d'utilisation de la société se présentent comme suit :

Obligations locatives au titre des droits d'utilisation	31 décembre 2019
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2019, date de transition	122 906 \$
Entrées d'obligations locatives au titre des droits d'utilisation	13 159
Sorties d'actifs au titre des droits d'utilisation et décomptabilisation d'obligations locatives	(307)
Remboursements de capital sur les obligations locatives au titre des droits d'utilisation	(20 572)
Écarts de conversion	(1 331)
Solde de clôture au 31 décembre 2019	113 855 \$
Partie à court terme	23 280 \$

Au cours de l'exercice, la société a comptabilisé en charges un montant de 7 065 \$ au titre de contrats de location qui ne satisfaisaient pas aux critères de comptabilisation d'IFRS 16. Il s'agissait de contrats de location soit dont le bien sous-jacent était de faible valeur, soit dont la durée était inférieure à 12 mois, soit qui comportaient des paiements de location variables qui n'entraient pas dans le champ d'application de la norme.

La société a évalué, au cas par cas, les périodes de prolongation prévue aux termes de chaque contrat de location aux fins de prise en compte des obligations locatives au titre des droits d'utilisation. Lorsqu'il était établi que l'exercice de l'option de prolongation prévue aux termes du contrat de location était raisonnablement certain, elle tenait compte de ces périodes de prolongation dans la comptabilisation initiale de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative au titre du droit d'utilisation. Les contrats de location importants pour lesquels des hypothèses ont été faites sont les contrats de location à long terme relatifs aux installations aéroportuaires et aux bâtiments.

Paiements non actualisés des obligations locatives au titre des droits d'utilisation	31 décembre 2019
Moins de 1 an	27 333 \$
Entre 1 an et 5 ans	59 057
Plus de 5 ans	44 479
	130 869 \$

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les tableaux suivants présentent un sommaire des immobilisations incorporelles de la société aux 31 décembre 2019 et 2018.

	31 décembre 2019		
	Coût	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette
Immobilisations à durée indéterminée			
Marques de commerce	88 709 \$	- \$	88 709 \$
Immobilisations à durée déterminée			
Contrats avec des clients et relations clients	91 499	48 779	42 720
Certifications	8 951	524	8 427
Systèmes informatisés	13 724	3 983	9 741
Carnet de commandes	30 253	23 399	6 854
Autres	11 623	3 416	8 207
<b>Total</b>	<b>244 759 \$</b>	<b>80 101 \$</b>	<b>164 658 \$</b>

Valeur comptable nette	Exercice clos le 31 décembre 2019						
	Solde d'ouverture	Acquisitions (note 6)	Entrées/Virements	Sorties	Amortissement	Écarts de conversion	Solde de clôture
Immobilisations à durée indéterminée							
Marques de commerce	81 634 \$	7 905 \$	- \$	- \$	- \$	(830) \$	88 709 \$
Immobilisations à durée déterminée							
Contrats avec des clients et relations clients	34 088	17 640	-	-	(8 999)	(9)	42 720
Certifications	8 454	-	-	-	(27)	-	8 427
Systèmes informatisés	7 174	-	3 348	-	(624)	(157)	9 741
Carnet de commandes	8 968	5 698	-	-	(7 812)	-	6 854
Autres	4 253	4 200	488	-	(734)	-	8 207
<b>Total</b>	<b>144 571 \$</b>	<b>35 443 \$</b>	<b>3 836 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(18 196) \$</b>	<b>(996) \$</b>	<b>164 658 \$</b>

Ainsi qu'il est précisé à la note 3, l'adoption d'IFRS 16 a donné lieu au reclassement, dans les actifs au titre des droits d'utilisation, de certains montants comptabilisés dans les immobilisations corporelles. Ces ajustements ont été portés en réduction de la colonne Entrées/Virements ci-dessus.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

	Coût	Cumul des amortissements	31 décembre 2018 Valeur comptable nette
Immobilisations à durée indéterminée			
Marques de commerce	81 634 \$	- \$	81 634 \$
Immobilisations à durée déterminée			
Contrats avec des clients et relations clients	73 868	39 780	34 088
Certifications	8 951	497	8 454
Systèmes informatisés	10 533	3 359	7 174
Carnet de commandes	24 555	15 587	8 968
Autres	6 935	2 682	4 253
<b>Total</b>	<b>206 476 \$</b>	<b>61 905 \$</b>	<b>144 571 \$</b>

Valeur comptable nette	Exercice clos le 31 décembre 2018						
	Solde d'ouverture	Acquisitions (note 6)	Entrées	Sorties	Amortissement	Écarts de conversion	Solde de clôture
Immobilisations à durée indéterminée							
Marques de commerce	72 623 \$	7 600 \$	- \$	- \$	- \$	1 411 \$	81 634 \$
Immobilisations à durée déterminée							
Contrats avec des clients et relations clients	27 555	14 800	-	-	(8 389)	122	34 088
Certifications	8 486	-	-	-	(32)	-	8 454
Systèmes informatisés	4 514	-	3 851	-	(1 191)	-	7 174
Carnet de commandes	18 075	-	-	-	(9 107)	-	8 968
Autres	4 453	-	677	-	(877)	-	4 253
<b>Total</b>	<b>135 706 \$</b>	<b>22 400 \$</b>	<b>4 528 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(19 596) \$</b>	<b>1 533 \$</b>	<b>144 571 \$</b>

La société a des immobilisations incorporelles à durée indéterminée au titre de marques de commerce liées aux activités de Bearskin, de Calm Air, de Custom, de Water Blast, de Water Blast North Dakota, de WesTower, de Regional One, de Provincial, de Ben Machine, de CarteNav, de Quest, du Moncton Flight College, de LV Control et d'AWI. Ces entités ont toutes un nom de marque emblématique de la qualité des biens ou services qu'elles offrent à leurs clients et de la rigueur de leurs normes de sécurité.

Goodwill	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	320 678 \$	288 281 \$
Goodwill découlant d'acquisitions d'entreprises	42 281	26 184
Ajustement d'évaluation durant l'exercice – règlement de fonds de roulement	-	1 140
Conversion du goodwill des établissements à l'étranger (Stainless, Regional One, Water Blast Dakota, Team J.A.S. et Advanced Window)	(3 195)	5 073
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>359 764 \$</b>	<b>320 678 \$</b>

Selon la méthode de conversion des monnaies étrangères utilisée aux fins de la consolidation des comptes de Stainless, Water Blast North Dakota, Regional One, Team J.A.S. et AWI décrite à la note 3, les soldes de goodwill comptabilisés par Stainless (14 751 \$ US), Water Blast North Dakota (476 \$ US), Regional One (30 105 \$ US), Team J.A.S. (929 \$ US) et Advanced Window (8 029 \$ US) sont évalués au cours de change en vigueur à la date de clôture. Le goodwill varie donc au gré des fluctuations du dollar canadien (la monnaie de présentation) par rapport au dollar américain.

La société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée au 31 décembre 2019 (note 5). Au 31 décembre 2019, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ne s'étaient pas dépréciés selon l'appréciation faite par la direction.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 12. DETTE À LONG TERME

Le tableau qui suit présente un sommaire de la dette à long terme et des contrats de location-financement de la société aux 31 décembre 2019 et 2018.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Facilité à terme renouvelable :		
Montants prélevés en dollars canadiens	211 900 \$	229 100 \$
Montants prélevés en dollars américains (393 555 \$ US et 365 100 \$ US, respectivement)	511 149	498 069
Total du solde de la facilité de crédit, valeur du capital	723 049	727 169
Moins : coûts de transaction non amortis	(3 190)	(2 019)
Moins : escompte non amorti sur les acceptations bancaires en cours	(300)	(520)
Facilité de crédit nette	719 559	724 630
Contrats de location-financement	-	2 881
Total de la facilité de crédit nette et des contrats de location-financement	719 559	727 511
Moins : partie courante des contrats de location-financement	-	(1 186)
Dettes à long terme et contrats de location-financement	719 559 \$	726 325 \$

La facilité de crédit est garantie par une sûreté générale grevant les actifs de la société, sous réserve des modalités, conditions, clauses restrictives et autres dispositions d'usage, et elle est assortie à la fois de clauses restrictives de nature financière et d'engagements de ne pas faire. La société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière et tous les engagements de ne pas faire au 31 décembre 2019.

La société a modifié sa facilité de crédit afin d'obtenir de meilleurs taux et a reporté son échéance à février 2019. La facilité de crédit prévoit de meilleurs taux sur les montants qui y sont prélevés ainsi que des commissions d'attente moins élevées sur sa partie inutilisée. L'échéance de la facilité de crédit a été reportée au 7 mai 2023.

Le 5 novembre 2019, la société a conclu une nouvelle facilité de crédit afin d'en augmenter le montant, à environ 1 300 000 \$, d'obtenir de meilleurs taux et des clauses restrictives plus favorables et d'en prolonger la durée. La facilité de crédit modifiée prévoit de meilleurs taux sur les montants qui y sont prélevés ainsi que des commissions d'attente moins élevées sur sa partie inutilisée. Aux termes de la nouvelle facilité, le ratio de levier financier maximal de la société a été porté à 4,0 fois et la clause accordéon d'acquisition est passée de 100 000 \$ à 300 000 \$. L'échéance de la facilité a été reportée au 5 novembre 2023.

La charge d'intérêts comptabilisée par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 relativement à la dette à long terme s'établissait à 31 303 \$ (à 27 861 \$ en 2018 relativement à la dette à long terme et aux contrats de location-financement).

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Facilité de crédit

Le tableau qui suit fait état de l'historique de la dette à long terme pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

	Exercice clos le 31 décembre 2019				
	Solde d'ouverture	Prélèvements	Remboursements	Écarts de conversion	Solde de clôture
Montants prélevés sur la facilité de crédit					
Montants en dollars canadiens	229 100 \$	133 900 \$	(151 100) \$	- \$	211 900 \$
Montants en dollars américains	498 069	70 165	(34 535)	(22 550)	511 149
	727 169 \$				723 049 \$

	Exercice clos le 31 décembre 2018				
	Solde d'ouverture	Prélèvements	Remboursements	Écarts de conversion	Solde de clôture
Montants prélevés sur la facilité de crédit					
Montants en dollars canadiens	109 700 \$	243 400 \$	(124 000) \$	- \$	229 100 \$
Montants en dollars américains	440 618	57 447	(28 491)	28 495	498 069
	550 318 \$				727 169 \$

### Contrats de location-financement

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la société a adopté IFRS 16 *Contrats de location*. Le classement des contrats de location à titre de contrats de location-financement n'existe pas aux termes d'IFRS 16 pour le preneur. Les informations détaillées sur les contrats de location sont fournies à la note 10. Les informations ci-dessous sont données aux fins de comparaison.

Au 31 décembre 2018, la société louait des véhicules auprès d'un tiers en vertu de contrats de location-financement qui expirent à diverses dates jusqu'à la fin de l'exercice 2020. Les actifs et les passifs au titre de contrats de location-financement sont comptabilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de la juste valeur de l'actif. Les taux d'intérêt sur les contrats de location-financement varient de 4 % à 7 %.

Le tableau qui suit fait état de l'historique des contrats de location-financement en cours pour la période comparative de 2018.

	2018			
	Solde d'ouverture	Repris/Conclus	Remboursements/Sorties	Solde de clôture
Contrats de location-financement	2 113 \$	1 990 \$	(1 222) \$	2 881 \$

Le coût et le cumul des amortissements du matériel loué en vertu de contrats de location-financement s'établissaient comme suit au 31 décembre 2018 :

	31 décembre 2018
Véhicules loués en vertu de contrats de location-financement	6 731 \$
Moins : cumul des amortissements	(3 953)
	2 778 \$

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 13. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Série – Année d'émission	Symbole boursier	Échéance	Taux d'intérêt	Prix de conversion
Débetures non garanties – 2014 <sup>1)</sup>	EIF.DB.G	31 mars 2021	6,0 %	31,70 \$
Débetures non garanties – 2016	EIF.DB.H	30 juin 2023	5,25 %	44,75 \$
Débetures non garanties – 2017	EIF.DB.I	31 décembre 2022	5,25 %	51,50 \$
Débetures non garanties – 2018	EIF.DB.J	30 juin 2025	5,35 %	49,00 \$
Débetures non garanties – 2019	EIF.DB.K	31 mars 2026	5,75 %	49,00 \$

Note 1) Le 26 avril 2019, la société a remboursé ses débetures convertibles à 6,0 % d'une durée de 7 ans échéant le 31 mars 2021.

Sommaire de la composante passif des débetures convertibles :

	Solde à l'ouverture de l'exercice 2019	Débetures émises	Accélération des paiements d'intérêts	Débetures converties	Remboursées /Échues	Solde à la clôture de l'exercice 2019
Débetures non garanties – 2014	27 143 \$	- \$	156 \$	(24 169) \$	(3 130) \$	- \$
Débetures non garanties – 2016	65 657	-	657	-	-	66 314
Débetures non garanties – 2017	95 659	-	984	-	-	96 643
Débetures non garanties – 2018	75 251	-	671	-	-	75 922
Débetures non garanties – 2019	-	82 658	314	-	-	82 972
						321 851
Moins : coûts de transaction non amortis						(11 253)
Débetures convertibles – Composante passif, à la clôture de l'exercice						310 598 \$

	Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	Débetures émises	Accélération des paiements d'intérêts	Débetures converties	Remboursées /Échues	Solde à la clôture de l'exercice 2018
Débetures non garanties – 2012	56 843 \$	- \$	- \$	(90) \$	(56 753) \$	- \$
Débetures non garanties – 2013	63 311	-	1 669	(2)	(64 978)	-
Débetures non garanties – 2014	26 833	-	330	(20)	-	27 143
Débetures non garanties – 2016	65 041	-	616	-	-	65 657
Débetures non garanties – 2017	94 762	-	897	-	-	95 659
Débetures non garanties – 2018	-	74 932	319	-	-	75 251
						263 710
Moins : coûts de transaction non amortis						(9 887)
Débetures convertibles – Composante passif, à la clôture de l'exercice						253 823 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des débetures convertibles d'une valeur nominale totalisant 24 730 \$ ont été converties par les porteurs, à diverses dates, en 780 112 actions de la société (valeur nominale de 112 \$ convertie en 3 123 actions en 2018). La charge d'intérêts comptabilisée pour l'exercice 2019 relativement aux débetures convertibles s'est établie à 22 350 \$ (21 276 \$ en 2018).

Le 26 mars 2019, la société a mené à terme un placement par prise ferme visant des débetures subordonnées non garanties convertibles. À la clôture de ce placement, la société a émis des débetures d'un montant en capital de 86 250 \$. Celles-ci portent intérêt au taux de 5,75 % par année et leurs intérêts sont payables semestriellement. Elles peuvent être converties au gré du porteur en actions ordinaires de la société à un prix de conversion de 49,00 \$ par action. La date d'échéance de ces débetures est le 31 mars 2026.

Le 26 avril 2019, la société a remboursé ses débetures à 6,0 % d'une durée de 7 ans, dont la date d'échéance était le 31 mars 2021. À la date du remboursement, le solde des débetures en cours, d'un capital de 3 130 \$, a été remboursé par la société.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

---

### Placement de débetures convertibles non garanties de mars 2014

Chaque débenture est convertible au gré du porteur en actions de la société en tout temps avant la fermeture des bureaux le jour précédant la date d'échéance, à un prix de conversion de 31,70 \$.

À la date d'échéance, la société peut à son gré convertir les débentures (ou une partie de celles-ci) en actions à un prix de conversion obligatoire égal à 95 % du cours moyen pondéré des actions pour la période de 20 jours de bourse se terminant 5 jours avant la date d'échéance. La société peut également convertir ces débentures non garanties, en tout ou partie, à compter du troisième anniversaire de la date d'émission des débentures dans la mesure où certains seuils sont atteints en ce qui concerne le cours moyen pondéré des actions à la date de conversion. Après le 31 mars 2017, mais avant le 31 mars 2019, la société peut à son gré rembourser ces débentures dans la mesure où certains seuils sont atteints en ce qui concerne le cours moyen pondéré des actions à la date du remboursement. À compter du 31 mars 2019, mais avant la date d'échéance, la société peut à son gré rembourser ces débentures sans avoir à atteindre quelque seuil que ce soit en ce qui concerne le cours moyen pondéré des actions. Si la société décide de rembourser les débentures, les porteurs de débentures ont l'option de convertir leurs débentures en actions de la société au prix de conversion.

Le capital impayé au 31 décembre 2019 des débentures convertibles non garanties de mars 2014 était de néant (27 860 \$ en 2018), et ces dernières ont été remboursées le 26 avril 2019, comme il a été décrit précédemment.

### Placement de débetures convertibles non garanties de juin 2016

Chaque débenture est convertible au gré du porteur en actions de la société en tout temps avant la fermeture des bureaux le jour précédant la date d'échéance, à un prix de conversion de 44,75 \$.

Aré de la société, à la date d'échéance, les débentures (ou une partie de celles-ci) seront converties en actions à un prix de conversion forcée par la société, lequel correspond à 95 % du cours moyen pondéré des actions pendant les 20 jours de bourse se terminant cinq jours avant la date d'échéance. Les débentures ne seront remboursables qu'après le 30 juin 2019. Après le 30 juin 2019, mais avant le 30 juin 2021, la société peut à son gré rembourser les débentures pourvu que soient atteints certains seuils relatifs au cours moyen pondéré des actions à la date du remboursement. À compter du 30 juin 2021, mais avant la date d'échéance, la société peut à son gré rembourser les débentures sans égard à des seuils relatifs au cours moyen pondéré des actions. Si la société choisit de rembourser les débentures, les porteurs de débentures auront la possibilité de convertir leurs débentures en actions de la société au prix de conversion.

Le capital impayé des débentures convertibles non garanties de juin 2016, qui viennent à échéance en juin 2023, était de 68 975 \$ au 31 décembre 2019 (68 975 \$ en 2018).

### Placement de débetures convertibles non garanties de décembre 2017

Chaque débenture est convertible au gré du porteur en actions de la société en tout temps avant la fermeture des bureaux le jour précédant la date d'échéance, à un prix de conversion de 51,50 \$.

À la date d'échéance, la société peut à son gré convertir les débentures (ou une partie de celles-ci) en actions à un prix de conversion obligatoire égal à 95 % du cours moyen pondéré des actions pour la période de 20 jours de bourse se terminant 5 jours avant la date d'échéance. Les débentures ne peuvent être remboursées avant le 31 décembre 2020. Après le 31 décembre 2020, mais avant le 31 décembre 2021, la société peut à son gré rembourser ces débentures dans la mesure où certains seuils sont atteints en ce qui concerne le cours moyen pondéré des actions à la date du remboursement. À compter du 31 décembre 2021, mais avant la date d'échéance, la société peut à son gré rembourser ces débentures sans avoir à atteindre quelque seuil que ce soit en ce qui concerne le cours moyen pondéré des actions. Si la société décide de rembourser les débentures, les porteurs de débentures ont l'option de convertir leurs débentures en actions de la société au prix de conversion.

Le capital impayé des débentures convertibles non garanties de décembre 2017, qui viennent à échéance en décembre 2022, était de 100 000 \$ au 31 décembre 2019 (100 000 \$ en 2018).

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Placement de débetures convertibles non garanties de juin 2018

Chaque débenture peut être convertie, au gré du porteur, en actions de la société en tout temps avant la fermeture des bureaux le jour précédant la date d'échéance au prix de conversion de 49,00 \$.

Au gré de la société, à la date d'échéance, les débentures (ou toute partie de celles-ci) seront converties en actions au prix de conversion forcée par la société, lequel correspond à 95 % du cours moyen pondéré des actions pendant les 20 jours de bourse se terminant cinq jours avant la date d'échéance. Les débentures ne seront remboursables qu'après le 30 juin 2021. Après le 30 juin 2021, mais avant le 30 juin 2023, la société peut rembourser les débentures pourvu que soient atteints certains seuils relatifs au cours moyen pondéré des actions à la date en question. À compter du 30 juin 2023, la société peut rembourser les débentures sans égard à des seuils relatifs au cours moyen pondéré des actions. Si la société choisit de rembourser les débentures, les porteurs de débentures auront la possibilité de convertir leurs débentures en actions de la société au prix de conversion.

Le capital impayé des débentures non garanties convertibles de juin 2018 se chiffrait à 80 500 \$ au 31 décembre 2019 (80 500 \$ en 2018) et celles-ci viennent à échéance en juin 2025.

### Placement de débentures convertibles non garanties de mars 2019

Le 26 mars 2019, la société a émis pour 86 250 \$ de débentures subordonnées convertibles non garanties à 5,75 % d'une durée de 7 ans. Ces débentures portent intérêt à un taux de 5,75 % par année, les intérêts étant payables chaque semestre à terme échu, en espèces, le 31 mars et le 30 septembre de chaque année. La date d'échéance des débentures est le 31 mars 2026. Chaque débenture peut être convertie, au gré du porteur, en actions de la société en tout temps avant la fermeture des bureaux le jour précédant la date d'échéance au prix de conversion de 49,00 \$.

Au gré de la société, à la date d'échéance, les débentures (ou toute partie de celles-ci) seront converties en actions au prix de conversion forcée par la société, lequel correspond à 95 % du cours moyen pondéré des actions pendant les 20 jours de bourse se terminant cinq jours avant la date d'échéance. Les débentures ne seront remboursables qu'après le 31 mars 2022. Après le 31 mars 2022, mais avant le 31 mars 2024, la société pourra rembourser les débentures pourvu que soient atteints certains seuils relatifs au cours moyen pondéré des actions à la date en question. À compter du 31 mars 2024, mais avant la date d'échéance, la société pourra rembourser les débentures sans égard à des seuils relatifs au cours moyen pondéré des actions. Si la société choisit de rembourser les débentures, les porteurs de débentures auront la possibilité de convertir leurs débentures en actions de la société au prix de conversion.

Des coûts de transaction de 4 159 \$ ont été engagés dans le cadre de l'émission de ces débentures.

Le capital impayé des débentures non garanties convertibles de mars 2019 se chiffrait à 86 250 \$ au 31 décembre 2019 (néant en 2018), et celles-ci viennent à échéance en mars 2026.

### Composante capitaux propres des débentures convertibles

Puisque toutes les débentures convertibles en cours sont assorties d'une clause de conversion suivant laquelle leur porteur peut convertir le capital de ses débentures en actions de la société, l'obligation au titre des débentures est classée en partie en tant que passif et en partie en tant que capitaux propres. La composante passif représente la valeur actualisée des paiements d'intérêts et de capital sur la durée des débentures convertibles, établie au moyen d'un taux correspondant approximativement au taux qui aurait été applicable à des débentures non convertibles au moment où les débentures convertibles ont été émises. L'écart entre le montant du capital des débentures convertibles et la valeur actualisée des paiements d'intérêts et de capital sur la durée des débentures convertibles est comptabilisé graduellement sur la durée des débentures convertibles en débitant périodiquement la composante passif, si bien qu'à l'échéance, la composante passif est égale au capital des débentures convertibles en cours.

Sommaire de la composante capitaux propres des débentures convertibles :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Débentures non garanties – 2014	- \$	1 237 \$
Débentures non garanties – 2016	3 261	3 261
Débentures non garanties – 2017	3 590	3 590
Débentures non garanties – 2018	3 866	3 866
Débentures non garanties – 2019	2 497	-
Débentures convertibles – composante capitaux propres, à la clôture de l'exercice	13 214 \$	11 954 \$

Toutes les débentures convertibles en cours au 31 décembre 2019 représentent des dettes non garanties directes de la société.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 14. CAPITAL-ACTIONS

Les variations des actions émises et en circulation se sont établies comme suit pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

	2019	
	Nombre d'actions	Montant
Capital-actions à l'ouverture de l'exercice	31 316 006	588 498 \$
Émission d'actions à la conversion de débetures convertibles	780 112	25 087
Émission d'actions aux termes du programme de réinvestissement des dividendes	212 625	7 417
Annulation d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(58 600)	(1 123)
Émission d'actions aux termes du régime d'actionnariat des employés	49 265	1 913
Émission d'actions aux termes du régime d'actions différées	18 220	477
Émission d'actions aux termes de partenariats communautaires avec les Premières Nations	9 039	321
Émission d'actions aux vendeurs de L.V. Control Mfg. Ltd. à la clôture de l'opération (note 6)	134 000	5 400
Émission d'actions aux vendeurs d'Advanced Window, Inc. à la clôture de l'opération (note 6)	103 570	3 960
Placement par voie de prospectus, octobre 2019	2 139 000	77 596
Capital-actions à la clôture de l'exercice	34 703 237	709 546 \$

Les variations des actions émises et en circulation se sont établies comme suit pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	2018	
	Nombre d'actions	Montant
Capital-actions à l'ouverture de l'exercice	31 317 890	576 471 \$
Émission d'actions à la conversion de débetures convertibles	3 123	120
Émission d'actions aux termes du programme de réinvestissement des dividendes	217 939	6 737
Émission d'actions aux termes du partenariat communautaire avec les Premières Nations	10 039	322
Émission d'actions aux termes du régime d'actions différées	8 534	171
Annulation d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(939 577)	(17 468)
Émission d'actions aux termes du régime d'actionnariat des employés	55 480	1 654
Émission d'actions aux vendeurs du Moncton Flight College à la clôture de l'opération (note 6)	176 102	5 998
Émission d'actions aux vendeurs de Wasaya à la clôture de l'opération (note 6)	385 908	12 326
Émission d'actions aux vendeurs de Wings Over Kississing à la clôture de l'opération (note 6)	80 568	2 167
Capital-actions à la clôture de l'exercice	31 316 006	588 498 \$

Le 8 février 2019, la société a obtenu de la TSX l'autorisation de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vue du rachat d'au plus 1 567 004 actions, soit 5 % des actions émises et en circulation au 31 janvier 2019. Aux termes de l'offre renouvelée, la société peut racheter des actions par l'intermédiaire de la TSX entre le 22 février 2019 et le 21 février 2020. Les rachats quotidiens de la société sont limités à 21 522 actions, sous réserve des dispenses d'application relatives aux achats en bloc. L'offre publique de rachat dans le cours normal, des activités a été renouvelée après la clôture de l'exercice (note 27).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a racheté 58 600 actions. La société a racheté les actions au coût moyen de 37,41 \$ chacune pour une contrepartie totale de 2 192 \$, excluant l'impôt de moins de 1 \$ (en 2018, 939 577 actions ont été rachetées au coût moyen de 32,42 \$ chacune pour une contrepartie totale de 30 457 \$, excluant l'impôt de 10 \$). Toutes les actions rachetées au cours de la période considérée et des périodes précédentes ont été annulées. L'excédent du coût sur la valeur comptable moyenne, soit 1 069 \$, a été imputé aux résultats non distribués (12 979 \$ en 2018).

Au cours de l'exercice, la société a émis des actions à l'intention des vendeurs de LV Control et d'AWI. Le 4 octobre 2019, la société a émis 134 000 actions ayant une valeur de 5 400 \$ dans le cadre de l'acquisition de LV Control (note 6). Le 17 octobre 2019, la société a émis 103 570 actions ayant une valeur de 3 960 \$ dans le cadre de l'acquisition d'AWI (note 6).

Le 29 octobre 2019, la société a émis 2 139 000 actions sur le capital autorisé, au prix de 37,65 \$ l'action dans le cadre du placement d'actions annoncé en 2019, pour une contrepartie totale de 80 533 \$. Le produit net du placement s'est chiffré à 76 511 \$.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 15. DIVIDENDES DÉCLARÉS

La société verse des dividendes en trésorerie le ou vers le 15 de chaque mois aux actionnaires inscrits le dernier jour ouvrable du mois précédent. Le conseil d'administration de la société examine périodiquement les dividendes versés aux actionnaires.

Les dividendes cumulatifs se sont établis comme suit pour l'exercice 2019 et l'exercice 2018 :

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Dividendes cumulatifs à l'ouverture de l'exercice	424 178 \$	355 718 \$
Dividendes de l'exercice	72 742	68 460
Dividendes cumulatifs à la clôture de l'exercice	496 920 \$	424 178 \$

Les montants et les dates de clôture des registres applicables aux dividendes de l'exercice 2019 et de l'exercice 2018 se sont établis comme suit :

Mois	Dividendes de 2019			Dividendes de 2018		
	Date de clôture des registres	Par action	Montant	Date de clôture des registres	Par action	Montant
Janvier	31 janvier 2019	0,1825 \$	5 719 \$	31 janvier 2018	0,175 \$	5 484 \$
Février	28 février 2019	0,1825	5 724	28 février 2018	0,175	5 517
Mars	29 mars 2019	0,1825	5 744	29 mars 2018	0,1825	5 732
Avril	30 avril 2019	0,1825	5 877	30 avril 2018	0,1825	5 807
Mai	31 mai 2019	0,1825	5 882	31 mai 2018	0,1825	5 791
Juin	28 juin 2019	0,1825	5 887	29 juin 2018	0,1825	5 759
Juillet	31 juillet 2019	0,1825	5 890	31 juillet 2018	0,1825	5 754
Août	30 août 2019	0,19	6 127	31 août 2018	0,1825	5 735
Septembre	30 septembre 2019	0,19	6 128	28 septembre 2018	0,1825	5 726
Octobre	31 octobre 2019	0,19	6 583	31 octobre 2018	0,1825	5 730
Novembre	29 novembre 2019	0,19	6 587	30 novembre 2018	0,1825	5 710
Décembre	31 décembre 2019	0,19	6 594	31 décembre 2018	0,1825	5 715
<b>Total</b>		<b>2,2275 \$</b>	<b>72 742 \$</b>		<b>2,175 \$</b>	<b>68 460 \$</b>

Après le 31 décembre 2019 et avant l'autorisation des présents états financiers consolidés, la société a déclaré un dividende mensuel de 0,19 \$ par action pour janvier et février 2020.

### 16. INFORMATIONS SECTORIELLES ET SUPPLÉMENTAIRES

Les secteurs opérationnels sont présentés d'une manière qui concorde avec la façon dont l'information en interne est fournie au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme le chef de la direction.

Les secteurs opérationnels de la société comprennent des unités d'exploitation stratégiques qui offrent divers produits et services. La société a deux secteurs opérationnels, soit le secteur Aérospatiale et aviation et le secteur Fabrication. Le secteur Aérospatiale et aviation fournit des services de transport aérien à des collectivités au Manitoba, en Ontario, au Nunavut et dans l'est du Canada et vend des aéronefs, des moteurs et des pièces destinées au marché secondaire à des transporteurs aériens régionaux un peu partout dans le monde. De plus, l'entreprise d'aérospatiale de Provincial conçoit, modifie, maintient et exploite des aéronefs équipés de senseurs sur mesure. Le Moncton Flight College offre des services de formation en pilotage. Le secteur Fabrication est constitué de fabricants spécialisés établis sur des marchés partout au Canada et aux États-Unis. Les résultats de LV Control et d'AWI sont inclus dans les résultats du secteur Fabrication depuis la date d'acquisition (note 6).

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

La société évalue la performance de chaque secteur en fonction du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »). La méthode utilisée par la société pour calculer le BAIIA peut différer des méthodes utilisées par d'autres sociétés, si bien que le BAIIA de la société pourrait ne pas être comparable avec les mesures utilisées par ces autres sociétés. La méthode de calcul du BAIIA utilisée par la société est compatible avec le résultat d'exploitation avant amortissements, charges financières et autres présenté dans l'état consolidé du résultat net. Toutes les transactions intersectorielles et intrasectorielles sont éliminées, et tous les produits des activités ordinaires sectoriels présentés dans les tableaux ci-après ont été obtenus auprès de clients externes.

Dans les tableaux sectoriels ci-après, la colonne « Siège social » n'est pas un secteur distinct et n'est présentée qu'aux fins du rapprochement, avec le BAIIA total de la société, de certains montants de l'état de la situation financière et entrées d'immobilisations corporelles. Il comprend les charges engagées par son siège social.

	Exercice clos le 31 décembre 2019			
	Aérospatiale et aviation	Fabrication	Siège social	Chiffres consolidés
Produits des activités ordinaires	974 739 \$	366 635 \$	- \$	1 341 374 \$
Charges	675 549	310 900	26 112	1 012 561
BAIIA	299 190	55 735	(26 112)	328 813
Amortissement des immobilisations corporelles				129 328
Amortissement des immobilisations incorporelles				18 196
Charges financières – intérêts				54 020
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation				22 501
Charge d'intérêts sur les obligations locatives au titre des droits d'utilisation				4 500
Coûts d'acquisition				5 046
Autres (note 5)				(10 624)
Résultat avant impôt				105 846
Charge d'impôt exigible				11 790
Charge d'impôt différé				10 420
Résultat net				83 636 \$

	Exercice clos le 31 décembre 2018			
	Aérospatiale et aviation	Fabrication	Siège social	Chiffres consolidés
Produits des activités ordinaires	883 962 \$	319 430 \$	- \$	1 203 392 \$
Charges	636 052	267 219	22 356	925 627
BAIIA	247 910	52 211	(22 356)	277 765
Amortissement des immobilisations corporelles				118 591
Amortissement des immobilisations incorporelles				19 596
Charges financières – intérêts				51 706
Coûts d'acquisition				3 686
Autres				(4 616)
Résultat avant impôt				88 802
Charge d'impôt exigible				14 318
Charge d'impôt différé				3 715
Résultat net				70 769 \$

	Exercice clos le 31 décembre 2019			
	Aérospatiale et aviation	Fabrication	Siège social <sup>(1)</sup>	Chiffres consolidés
Total de l'actif	1 693 854 \$	465 825 \$	106 878 \$	2 266 557 \$
Entrées d'immobilisations corporelles, montant net	222 102	11 908	701	234 711
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	53 891	34 818	-	88 709
Goodwill	218 968	140 796	-	359 764

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

	Exercice clos le 31 décembre 2018			Chiffres consolidés
	Aérospatiale et aviation	Fabrication	Siège social <sup>1)</sup>	
Total de l'actif	1 565 964 \$	341 202 \$	50 132 \$	1 957 298 \$
Entrées d'immobilisations corporelles, montant net, à l'exclusion des contrats de location-financement	131 880	19 931	440	152 251
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	54 635	26 999	-	81 634
Goodwill	220 998	99 680	-	320 678

Note 1) Comprend les actifs non directement attribuables aux secteurs opérationnels. Ces actifs non attribués comprennent la trésorerie de la société incluse dans ses ententes bancaires miroirs.

### Produits des activités ordinaires

Le tableau suivant renferme des informations concernant la ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. La direction est d'avis qu'une ventilation par type de vente est ce qui convient le mieux. Ce mode de présentation a pour objet de donner de l'information concernant la nature des contrats de la société ainsi que le calendrier, le montant et les incertitudes qui leur sont associés.

Sources de produits des activités ordinaires	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Secteur Aérospatiale et aviation</b>		
Vente de biens – à un moment précis	237 749 \$	216 057 \$
Vente de services – à un moment précis	730 885	661 844
Vente de biens et de services - progressivement	6 105	6 061
<b>Secteur Fabrication</b>		
Vente de biens – à un moment précis	82 356	74 083
Vente de biens et de services - progressivement	284 279	245 347
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>1 341 374 \$</b>	<b>1 203 392 \$</b>

Le tableau qui suit présente une ventilation des produits des activités ordinaires par région géographique pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 (établie en fonction de l'emplacement du client) ainsi que des immobilisations corporelles et du goodwill aux dates de clôture.

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Canada	803 261 \$	760 936 \$
États-Unis	294 378	214 785
Europe	68 898	82 460
Autres	174 837	145 211
<b>Total des produits des activités ordinaires de l'exercice</b>	<b>1 341 374 \$</b>	<b>1 203 392 \$</b>

	Au 31 décembre 2019		Au 31 décembre 2018	
	Immobilisations corporelles	Goodwill	Immobilisations corporelles	Goodwill
Canada	573 053 \$	289 253 \$	536 670 \$	257 569 \$
États-Unis	84 203	70 511	38 778	63 109
Europe	294 612	-	291 461	-
Autres	13 150	-	10 782	-
	<b>965 018 \$</b>	<b>359 764 \$</b>	<b>877 691 \$</b>	<b>320 678 \$</b>

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

Actifs sur contrat	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances d'exploitation, y compris la partie à long terme	301 196 \$	250 674 \$
Montants à recevoir de clients au titre de contrats de construction	26 698	13 943
Total	327 894 \$	264 617 \$
Partie courante	308 554 \$	246 853 \$
Partie non courante	19 340 \$	17 764 \$

Les montants liés à des actifs sur contrats sont des soldes à recevoir de clients en vertu de contrats de construction qui prennent naissance lorsque la société reçoit des paiements de clients en fonction de l'atteinte d'étapes fondées sur la prestation de la société. La société aura au préalable comptabilisé un actif sur contrat pour tout travail effectué. Tout montant comptabilisé antérieurement en tant qu'actif sur contrat est reclassé en créance d'exploitation au moment où il est facturé au client.

Passifs sur contrat	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Programmes de fidélisation des clients – Sociétés aériennes	1 247 \$	991 \$
Produits différés	30 529	29 239
Montants à payer à des clients au titre de contrats de construction	14 847	12 151
Total	46 623 \$	42 381 \$
Partie courante	46 623 \$	38 775 \$
Partie non courante	- \$	3 606 \$

Les passifs sur contrat liés à des contrats de construction sont des soldes à payer à des clients en vertu de contrats de construction qui prennent naissance lorsqu'un paiement d'étape donné excède le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés. Il n'y a pas eu de variations importantes des soldes des passifs sur contrat au cours de la période de présentation de l'information financière.

## 17. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Les activités de Stainless, de WesTower, de Quest et d'AWI, dans le secteur Fabrication, et de Provincial, dans le secteur Aérospatiale et aviation, sont assujetties à des contrats de construction à long terme aux termes desquels les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement. En vertu du contrat, la société a un droit exécutoire de recevoir un paiement pour les travaux effectués. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon une méthode fondée sur les intrants ou sur les extrants. Les méthodes fondées sur les intrants ou les extrants sont des méthodes appropriées pour évaluer la mesure dans laquelle une obligation de prestation est remplie. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les produits des activités ordinaires comptabilisés par la société au titre de ces contrats à long terme ont totalisé 290 384 \$ (251 408 \$ en 2018).

Le tableau qui suit présente un sommaire des coûts et des résultats estimés relativement aux contrats inachevés aux 31 décembre 2019 et 2018.

Aux 31 décembre	2019	2018
Coûts engagés au titre des contrats inachevés	119 627 \$	137 730 \$
Résultat estimé	21 246	27 108
Moins : facturation à ce jour	140 873 (129 022)	164 838 (163 046)
Total	11 851 \$	1 792 \$
Montants à recevoir de clients au titre de contrats de construction	26 698 \$	13 943 \$
Montants à payer à des clients au titre de contrats de construction	(14 847)	(12 151)
Total	11 851 \$	1 792 \$

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 18. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action de la société est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action après dilution est obtenu en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de la conversion de tous les titres dilutifs en actions ordinaires. La société a deux catégories d'actions ordinaires potentiellement dilutives, soit les actions différées émises aux termes de son régime d'actions différées et les débetures convertibles. Pour les débetures convertibles, on suppose que la dette convertible a été convertie en actions ordinaires et le résultat net est ajusté de manière à éliminer la charge d'intérêts relative à la dette convertible, diminuée de l'incidence fiscale.

Le calcul du résultat par action, de base et après dilution, a été comme suit pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 :

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Résultat net	83 636 \$	70 769 \$
Effet des titres dilutifs		
Intérêt sur les débetures convertibles	11 143	5 061
Résultat net après dilution	94 779 \$	75 830 \$
Nombre moyen pondéré d'actions aux fins du calcul de base	32 437 022	31 457 420
Effet des titres dilutifs		
Actions différées	870 972	824 798
Débetures convertibles	4 785 736	2 467 311
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	38 093 730	34 749 529
Résultat net par action :		
De base	2,58 \$	2,25 \$
Après dilution	2,49 \$	2,18 \$

### 19. CHARGES PAR NATURE

Le tableau qui suit présente une ventilation, en fonction de leur nature, des charges d'exploitation directes, du coût des ventes, et des frais généraux et frais d'administration (dans tous les cas excluant les amortissements) qui figurent dans l'état du résultat net.

	2019	2018
Salaires, traitements et avantages	332 256 \$	302 064 \$
Charges d'exploitation et de vente afférentes aux aéronefs	384 622	341 580
Matériaux	165 176	149 175
Frais généraux et frais d'administration	54 082	55 563
Loyers et entretien des bâtiments	12 883	20 648
Communications et technologies de l'information	12 514	7 585
Publicité	4 058	3 823
Services de sous-traitants	24 384	10 593
Autres	22 586	34 596
	1 012 561 \$	925 627 \$

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 20. AVANTAGES DU PERSONNEL

#### Régime d'actions différées

Le nombre d'actions différées attribuées aux termes du régime d'actions différées s'est établi comme suit :

	2019	2018
Actions différées en circulation à l'ouverture de l'exercice	824 798	656 198
Actions différées attribuées au cours de l'exercice	20 532	126 775
Actions différées attribuées au titre des dividendes déclarés au cours de l'exercice	51 211	52 811
Actions différées rachetées au cours de l'exercice	(18 220)	(8 534)
Actions différées ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de l'exercice	(7 349)	(2 452)
Actions différées en circulation à la clôture de l'exercice	870 972	824 798
Partie acquise des actions différées en circulation à la clôture de l'exercice	792 791	605 556

La juste valeur des actions différées attribuées au cours de l'exercice 2019 s'établissait à 669 \$ à la date d'attribution (prix d'attribution moyen pondéré de 32,12 \$ par action), et a été établie d'après le cours des actions de la société à cette date (4 229 \$, à un prix d'attribution moyen pondéré de 33,36 \$ par action en 2018). Pour l'exercice 2019, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 2 806 \$ au titre du régime d'actions différées dans les charges du siège social (3 829 \$ en 2018).

#### Régime d'actions temporairement inaccessibles

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a attribué 105 588 actions temporairement inaccessibles (néant en 2018) à certains membres du personnel. La juste valeur des unités d'actions temporairement inaccessibles attribuées se chiffrait à 3 506 \$ (néant en 2018) à la date d'attribution et a été établie d'après le cours des actions de la société à cette date. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 1 106 \$ au titre du régime d'actions temporairement inaccessibles dans les frais généraux et frais d'administration du siège social (néant en 2018) et inscrit un passif correspondant dans les dettes d'exploitation et charges à payer.

#### Régime d'actionnariat des employés

Certains employés de la société participent à un régime d'actionnariat. Aux termes de ce régime, les employés affectent des cotisations pouvant atteindre 5 % de leur salaire de base à l'achat de nouvelles actions de la société. Lorsque les employés font toujours partie du personnel de la société ou de ses filiales après la période d'acquisition des droits de 18 mois, ils ont le droit de recevoir un nombre d'actions supplémentaires (les « actions supplémentaires ») correspondant à 33,3 % du nombre d'actions qu'ils ont achetées ainsi que les dividendes déclarés sur ces actions supplémentaires pendant la période d'acquisition des droits. Le coût de cette attribution est comptabilisé dans les charges du siège social de la société sur la période d'acquisition des droits de 18 mois.

En ce qui concerne tout dividende payé sur les actions supplémentaires pendant la période d'acquisition des droits, l'employé peut à son gré choisir entre un paiement en trésorerie et l'achat d'actions supplémentaires au moment de l'acquisition des droits.

Au cours de 2019, des employés ont acquis 49 265 actions nouvellement émises à un prix moyen pondéré de 38,83 \$ par action. La juste valeur à la date d'attribution des actions qui seront attribuées lorsque les conditions d'acquisition des droits du régime seront remplies est estimée à 649 \$ d'après le cours de l'action et le taux de dividende mensuel à la date considérée.

Au cours de 2018, des employés ont acquis 55 480 actions nouvellement émises à un prix moyen pondéré de 29,81 \$ par action. La juste valeur à la date d'attribution des actions qui seront attribuées lorsque les conditions d'acquisition des droits du régime seront remplies est estimée à 604 \$ d'après le cours de l'action et le taux de dividende mensuel à la date considérée.

Le régime d'actionnariat des employés est ajusté de manière à tenir compte des variations du cours de l'action de la société à la clôture de l'exercice, de tout changement dans le taux de dividende de la société ainsi que des renonciations estimées, le cas échéant. En 2019, le total des charges comptabilisées pour le régime d'actionnariat des employés dans les charges du siège social s'est établi à 996 \$ (559 \$ en 2018). Au 31 décembre 2019, la société avait comptabilisé un montant de 625 \$ (512 \$ en 2018) dans les dettes d'exploitation et charges à payer, qui représente la tranche des actions supplémentaires dont les droits avaient été acquis à cette date.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### 21. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La société et ses filiales louent des locaux et du matériel en vertu de contrats de location simple. Les paiements minimaux au titre de la location à effectuer en vertu de ces obligations contractuelles s'établissent comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Engagements		
Moins de un an	3 400 \$	27 159 \$
Entre 1 an et 5 ans	4 623	75 253
Plus de 5 ans	4 080	48 871
	12 103 \$	151 283 \$

Le tableau ci-dessus comprend des engagements envers des parties liées se rapportant aux biens loués utilisés dans le cadre des activités qui sont décrites plus amplement à la note 22.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la société a adopté IFRS 16 *Contrats de location*. En raison de l'adoption, les paiements liés aux contrats de location entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 ne sont plus présentés comme des charges d'exploitation à l'état consolidé du résultat net. La charge d'intérêts liée aux obligations et l'amortissement lié aux actifs au titre des droits d'utilisation sont plutôt pris en compte dans les charges autres que d'exploitation, comme il est indiqué à la note 3. En conséquence, les coûts des contrats de location simple comptabilisés en charges par la société ont considérablement diminué. Au cours de l'exercice, les activités de la société ont donné lieu à une charge de 7 065 \$ (32 936 \$ en 2018) au titre des coûts des contrats de location simple.

La société a des lettres de crédit et des cautionnements en cours échéant à diverses dates qui sont conditionnelles à la fourniture de certains produits et services opérationnels par les filiales de la société. Au 31 décembre 2019, la valeur totale de ces lettres de crédit et cautionnements était de 47 660 \$ (33 667 \$ en 2018).

### 22. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées.

#### Location d'immeubles

La société loue plusieurs bâtiments auprès de parties liées qui lui ont vendu des entreprises. Ces vendeurs sont considérés comme des parties liées en raison du rôle qu'ils ont conservé dans la gestion des entreprises ainsi acquises. EIC louait également des locaux pour son siège social auprès d'une société contrôlée par un des administrateurs de la société. Ces contrats de location sont comptabilisés à la valeur d'échange dans les états financiers consolidés. Le total des coûts engagés en vertu de ces contrats de location s'est établi à 3 938 \$ en 2019 (3 910 \$ en 2018) et les dates d'échéance vont de 2020 à 2026. Les paiements sont effectués mensuellement, d'où l'absence de solde s'y rapportant dans l'état de la situation financière de la société.

#### Rémunération des principaux dirigeants

La société identifie ses principaux dirigeants comme les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de ses activités, directement ou indirectement, y compris ses administrateurs (dirigeants ou non). Les principaux dirigeants comprennent l'équipe de haute direction et le conseil d'administration.

La rémunération versée aux principaux dirigeants s'est établie comme suit pour les exercices 2019 et 2018 :

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Salaires et avantages à court terme	4 967 \$	5 457 \$
Paiements fondés sur des actions	4 107	3 718
	9 074 \$	9 175 \$

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Investissements conjoints avec CRJ Capital Corp.

CRJ Capital Corp., société contrôlée par le chef de la direction de Regional One, peut, sous réserve de l'approbation de la société, investir conjointement avec cette dernière dans une participation ne donnant pas le contrôle dans certains actifs liés à des aéronefs. En tant que coinvestisseur dans ces actifs, CRJ Capital Corp. touche des bénéfices au fur et à mesure que des fonds sont encaissés sur la vente de ces actifs. En lien avec cette entente, le chef de la direction de Regional One a prorogé son entente de non-concurrence avec la société. Les actifs sont gérés par Regional One et celle-ci impute des frais de gestion à CRJ Capital Corp. au titre des services rendus. Les rendements sous forme de flux de trésorerie sont versés au fur et à mesure qu'ils sont perçus auprès des clients.

Au cours de l'exercice à l'étude, CRJ Capital Corp. a investi 4 014 \$ US (6 479 \$ US en 2018), ce qui a généré des rendements versés ou à verser à celle-ci de 316 \$ US (681 \$ US en 2018). Par suite de la vente de certains actifs et du rendement de l'investissement initial de CRJ Capital Corp., son investissement résiduel au 31 décembre 2019 s'élevait à 13 502 \$ US (9 969 \$ US au 31 décembre 2018). À cette date, une somme de 202 \$ US était inscrite en tant que dettes d'exploitation envers CRJ Capital Corp. (moins de 100 \$ US comptabilisés dans les créances d'exploitation au 31 décembre 2018).

## 23. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La société est exposée à divers risques financiers en raison de ses activités, soit le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Il incombe à la haute direction d'établir des niveaux de risque acceptables et de passer en revue les activités de gestion des risques, au besoin.

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché est constitué du risque de change, du risque de taux d'intérêt et de l'autre risque de prix.

### *Risque de change*

Le solde de la facilité de crédit de la société s'établit à 393 555 \$ US ou 511 149 \$ (365 100 \$ US ou 498 069 \$ en 2018). Le solde en dollars américains donne lieu à un risque de change en ce sens que les flux de trésorerie futurs peuvent fluctuer en raison des variations des cours de change du marché. L'exposition qui découle de la partie en dollars américains du solde de la facilité de crédit est compensée par la trésorerie générée par les filiales aux États-Unis. Du montant total en dollars américains qui a été prélevé sur la facilité de crédit, une tranche de 59 155 \$ US (23 500 \$ US en 2018) l'a été par EIFF USA, entité dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Par conséquent, le risque de change que pose ce solde est pris en compte dans les autres éléments du résultat global.

Les participations de la société dans ces filiales dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain sont couvertes en partie par des prélèvements de 146 600 \$ US (155 550 \$ US en 2018) sur la facilité de crédit, lesquels atténuent le risque de change associé à la conversion de l'actif net des filiales. L'emprunt est désigné comme une couverture de l'investissement net et aucune inefficacité n'a été comptabilisée relativement à la couverture de cet investissement net.

Au cours de l'exercice, la société a continué d'utiliser des dérivés dans le cadre de plusieurs swaps de devises (« swaps ») avec un membre de son syndicat de prêteurs. En vertu des swaps, les sommes doivent être échangées de nouveau dans un mois selon les mêmes modalités, sauf si les deux parties acceptent de prolonger un swap pour un mois supplémentaire. En contractant des emprunts en dollars américains, la société est à même de tirer parti des taux d'intérêt plus faibles. Les swaps atténuent le risque de fluctuation de la valeur des emprunts en dollars américains au TIOL de la société, car ils seront échangés contre un montant équivalent en dollars canadiens dans un mois. Les swaps sont désignés comme couverture de l'instrument d'emprunt sous-jacent et aucun montant au titre de leur inefficacité n'a été comptabilisé. Au 31 décembre 2019, la juste valeur des swaps correspondait à une perte de 6 085 \$ (profit de 3 741 \$ en 2018). Au 31 décembre 2019, la valeur nominale des swaps en cours s'établissait à 187 800 \$ US (186 000 \$ US en 2018). Les profits et les pertes sur couverture sont reclassés depuis les autres éléments du résultat global vers l'état consolidé du résultat net dans la mesure où la couverture est efficace. Par conséquent, un montant de 6 085 \$ a été reclassé hors des autres éléments du résultat global en 2019 (3 741 \$ en 2018). Aucune inefficacité de la couverture n'a été comptabilisée en 2019 ou en 2018.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

Appliquée aux instruments financiers en dollars américains en cours de la société au 31 décembre 2019, une dépréciation de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain n'aurait eu aucune incidence (aucune incidence en 2018) sur le résultat net et aurait réduit l'écart de conversion dans les autres éléments du résultat global d'environ 5 111 \$ (4 980 \$ en 2018).

### *Risque de taux d'intérêt*

La société est exposée au risque que les flux de trésorerie futurs associés à sa facilité de crédit en cours (note 12) fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt. La société gère ce risque et cherche à obtenir les modalités de financement qui sont les plus avantageuses pour chacun de ses accords, y compris en procédant à une évaluation de la répartition de sa dette totale entre les instruments à taux fixe et les instruments à taux variable.

Aux termes de la facilité de crédit, la société peut choisir entre un taux d'intérêt fondé sur le taux préférentiel, sur le taux des acceptations bancaires ou sur le taux interbancaire offert à Londres (« TIOL »). Au 31 décembre 2019 :

- une tranche de 393 100 \$ US (365 100 \$ US en 2018) du solde était assujettie au TIOL en \$ US;
- une tranche de 455 \$ US (néant en 2018) était assujettie au taux préférentiel en \$ US;
- une tranche de 211 900 \$ (229 100 \$ en 2018) était assujettie au taux des acceptations bancaires.

D'après le solde de la facilité de crédit tout au long de 2019, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, une hausse de 1 % des taux d'intérêt applicables à la société aurait réduit le résultat net avant impôt d'environ 5 367 \$ (3 923 \$ après impôt) (6 550 \$ en 2018 [4 783 \$ après impôt]).

Les débetures convertibles (note 13) portent intérêt à des taux fixes.

Au cours de l'exercice, la société a conclu un swap de taux d'intérêt avec certains membres de son syndicat de prêteurs aux termes duquel elle a fixé les taux d'intérêt sur une tranche de 190 000 \$ de sa dette liée à la facilité de crédit canadienne pour quatre ans. Cet instrument financier dérivé couvre l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie liés aux versements d'intérêts futurs sur la dette au taux des acceptations bancaires qui se répercuterait sur le résultat net et, à ce titre, il est admissible en tant que couverture des flux de trésorerie. Le swap de taux d'intérêt est classé dans les autres actifs à long terme et le profit lié à l'évaluation à la valeur de marché de 8 \$ a été comptabilisé à un poste distinct des autres éléments du résultat global.

### *Autre risque de prix*

Le régime d'actions temporairement incessibles de la société, aux termes duquel des actions temporairement incessibles ont été octroyées pour la première fois au premier trimestre de 2019, prévoit des règlements en trésorerie. Des actions temporairement incessibles sont attribuées aux participants, et le paiement que reçoivent ces derniers à la fin de la période d'acquisition des droits varie en fonction de l'évolution du cours de l'action de la société entre la date d'attribution et la date d'acquisition des droits.

Pour atténuer l'incidence des variations du cours de l'action de la société sur l'état du résultat net, la société a conclu au premier trimestre un instrument dérivé qui fixe le coût du régime pour la société. Les variations de la juste valeur seront soit payées à la contrepartie, soit payées à la société par la contrepartie à la date d'acquisition des droits. Cet instrument dérivé fixe le coût pour la société et n'a pas d'effet sur la variabilité des attributions reçues par les participants. L'instrument financier dérivé couvre l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie liés au règlement futur des actions temporairement incessibles émises aux termes du régime d'actions temporairement incessibles qui se répercuterait sur le résultat net et, à ce titre, est admissible en tant que couverture de flux de trésorerie. Le placement est classé dans les autres actifs à long terme et le profit de 1 213 \$ a été comptabilisé à un poste distinct des autres éléments du résultat global.

Les profits et les pertes sur couverture sont reclassés depuis les autres éléments du résultat global vers l'état consolidé du résultat net dans la mesure où la couverture est efficace. Par conséquent, un montant de 358 \$ a été reclassé hors des autres éléments du résultat global en 2019. Aucune inefficacité de couverture n'a été comptabilisée en 2019.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une partie manque à ses obligations. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances d'exploitation, des dépôts, des autres placements et des obligations du bailleur aux termes d'un swap. Sauf indication contraire, la société ne détient pas de garantie des contreparties à ces actifs financiers.

La société est exposée au risque de crédit du fait de ses dépôts en trésorerie et équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières. Elle maintient sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières à notation élevée au Canada et aux États-Unis.

La société est également exposée au risque de crédit découlant de ses clients. Comme ses établissements servent principalement des marchés dans l'ensemble de l'Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, dans le monde entier, la société a un grand nombre de clients et les créances clients font l'objet d'une surveillance au niveau de chaque entreprise.

Au 31 décembre 2019, un montant de 53 732 \$ (30 010 \$ en 2018) des créances était en cours depuis plus de 90 jours. Une tranche d'environ 3 660 \$ (4 333 \$ en 2018) de ce montant se rapporte au secteur Fabrication, et une autre de 50 072 \$ (25 677 \$ en 2018), au secteur Aérospatiale et aviation. La direction de chacune des filiales de la société surveille les créances d'exploitation en souffrance quotidiennement et prend les mesures qui s'imposent, le cas échéant. Les filiales de la société maintiennent un compte de réduction de valeur au titre de créances douteuses qu'elles examinent mensuellement.

La société est exposée au risque de crédit du fait des avances consenties au titre de billets ou d'accords de prêts. Cela comprend les éléments inclus sous le poste « Autres actifs » dans l'état consolidé de la situation financière de la société, particulièrement les contrats de location-financement de Regional One, à l'égard desquels des créances à long terme sont comptabilisées sur des sociétés du secteur de l'aviation. La garantie obtenue par la société relativement à ces contrats est considérée comme adéquate pour couvrir la valeur comptable de ces éléments.

Dans le cadre de son partenariat avec Air Borealis, la société a prêté des fonds à l'un de ses partenaires, soit NGC. Le prêt initial de 5 100 \$ a été remboursé en partie par la suite, et sa valeur comptable était de 2 568 \$ au 31 décembre 2019 (3 590 \$ en 2018). Ce prêt est garanti par les flux de trésorerie du partenariat auxquels a droit l'emprunteur, et ce, jusqu'à son remboursement.

Dans le cadre de l'acquisition du placement dans Wasaya, la société a consenti un prêt de 13 000 \$ à Wasaya. Les remboursements de capital de ce prêt de trois ans commencent en avril 2020, et le solde est exigible à l'échéance. Le prêt est garanti par les actifs sous-jacents de Wasaya.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles ou qu'elle ne puisse le faire qu'à un coût considéré comme excessif. La croissance de la société est financée en combinant des flux de trésorerie d'exploitation, des emprunts aux termes des facilités de crédit existantes et l'émission de débentures et/ou d'instruments de capitaux propres. Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants et la disponibilité de financement d'un montant adéquat par la voie de facilités de crédit engagées. L'un des principaux objectifs de la direction consiste à maintenir un niveau de liquidité optimal par une gestion active des actifs et des passifs, et des flux de trésorerie. Compte tenu de la nature de ses activités, la société cherche à maintenir une certaine souplesse en matière de financement en s'assurant de disposer de montants disponibles sur les facilités de crédit engagées (note 12).

Les échéances contractuelles des passifs financiers de la société et des montants de capital connexes sont résumées dans le tableau ci-après, dans lequel les éléments sont regroupés en fonction de la durée à courir de la date de clôture jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants indiqués dans le tableau correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

	Total	Moins de un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes d'exploitation et charges à payer	210 496 \$	210 496 \$	- \$	- \$
Dette à long terme (valeur du capital)	723 049	-	723 049	-
Déventures convertibles (valeur nominale)	335 725	-	168 975	166 750
Intérêts contractuels <sup>1)</sup>	174 580	41 472	124 756	8 352
<b>Total</b>	<b>1 443 850 \$</b>	<b>251 968 \$</b>	<b>1 016 780 \$</b>	<b>175 102 \$</b>

Note 1) Les intérêts contractuels reflètent l'hypothèse selon laquelle les soldes et les taux d'intérêt variables au 31 décembre 2019 demeureront les mêmes jusqu'à l'échéance.

### Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit fournit des informations sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers figurant dans l'état consolidé de la situation financière, classés en fonction du niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent compte tenu du degré d'importance des données d'entrée utilisées pour établir ces évaluations.

	Juste valeur			
	Valeur comptable au 31 décembre 2019	Cours sur un marché actif Niveau 1	Autres données d'entrée observables importantes Niveau 2	Données d'entrée non observables importantes Niveau 3
<b>Évaluations de la juste valeur récurrentes</b>				
<b>Actifs financiers</b>				
Autres actifs à long terme – couverture des actions temporairement inaccessibles – actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 213 \$	- \$	1 213 \$	- \$
Autres actifs à long terme – swap de taux d'intérêt – passif financier à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	-	8	-
Autres actifs – juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 8)	5 889	-	-	5 889
<b>Passifs financiers</b>				
Passif pour contrepartie – passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net	(12 411)	-	-	(12 411)
Autres passifs à long terme – swap de devises – passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net	(6 085)	-	(6 085)	-
<b>Informations sur la juste valeur</b>				
Autres actifs – coût amorti	36 608	-	36 608	-
Dette à long terme – coût amorti	(719 559)	-	-	(723 049)
Dette convertible – coût amorti	(310 598)	(350 918)	-	-

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

	Juste valeur			
	Valeur comptable au 31 décembre 2018	Cours sur un marché actif Niveau 1	Autres données d'entrée observables importantes Niveau 2	Données d'entrée non observables importantes Niveau 3
<b>Évaluations de la juste valeur récurrentes</b>				
<b>Actifs financiers</b>				
Autres actifs à long terme – swap de devises – actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net	3 741 \$	- \$	3 741 \$	- \$
Autres actifs – juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3 914	-	-	3 914
<b>Passifs financiers</b>				
Passif pour contrepartie – passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net	(31 173)	-	-	(31 173)
<b>Informations sur la juste valeur</b>				
Autres actifs – coût amorti	35 951	-	35 951	-
Dette à long terme – coût amorti	(724 630)	-	-	(727 169)
Dette convertible – coût amorti	(253 823)	(269 332)	-	-

La société a évalué le passif pour contrepartie classé au niveau 3 en fonction de la valeur actualisée des sorties de trésorerie estimées, en ayant recours à des calculs des pondérations probabilistes, à des taux d'actualisation et à la juste valeur de marché observable de ses instruments de capitaux propres, selon le cas.

Le tableau qui suit résume les variations des passifs pour contrepartie comptabilisés initialement aux acquisitions de Regional One, de CarteNav, de Quest, du Moncton Flight College, de Wings Over Kississing, de LV Control et d'AWI, y compris les variations au titre des règlements, les variations de la juste valeur et les fluctuations des cours de change.

<b>Sommaire du passif pour contrepartie</b> Pour les exercices clos les	<b>31 décembre 2019</b>	31 décembre 2018
Solde d'ouverture	31 173 \$	17 410 \$
Désactualisation	1 068	2 569
Règlement au cours de l'exercice	(15 000)	(108)
Changement d'estimation (note 5)	(10 624)	(4 616)
Acquisition du Moncton Flight College	-	15 902
Acquisition de Wings Over Kississing	-	16
Acquisition de LV Control (note 6)	5 523	-
Acquisition d'Advanced Window (note 6)	271	-
Solde de clôture	12 411 \$	31 173 \$

Le passif au titre de l'indexation sur le résultat comptabilisé dans le cadre des acquisitions est inclus dans le poste « Autres passifs à long terme » à l'état de la situation financière, à moins qu'il soit prévu qu'il sera payé dans l'année. Le solde des passifs pour contrepartie, composé principalement des règlements du fonds de roulement estimatifs, est comptabilisé au poste « Dettes d'exploitation et charges à payer » à l'état de la situation financière. La juste valeur de chaque passif au titre de l'indexation sur le résultat est déterminée au moment de l'acquisition et repose sur plusieurs estimations. À chaque date de clôture, la société examine ces estimations pour déterminer si elles sont raisonnables et apporte des ajustements à la valeur comptable du passif, au besoin.

Le montant de 12 411 \$ ci-dessus comprend les passifs au titre du Moncton Flight College et de LV Control ainsi qu'un règlement estimé du fonds de roulement pour Wings Over Kississing, LV Control et AWI. En 2019, la société a réglé le passif au titre de l'indexation sur le résultat de 15 000 \$ lié à l'acquisition de Quest.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Informations sur la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances d'exploitation, des dépôts et des dettes d'exploitation et charges à payer correspond approximativement à la valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Au 31 décembre 2019, la direction a établi que la juste valeur de sa dette à long terme correspond approximativement à la valeur comptable. La juste valeur de la dette à long terme a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus selon un taux d'actualisation de 3,45 %. Le taux d'actualisation est déterminé selon le taux de rendement obligataire sans risque de référence pour des instruments dont les échéances sont similaires, ajusté en fonction du risque de crédit propre à la société. Lorsqu'elle détermine l'ajustement pour tenir compte du risque de crédit, la société examine la conjoncture du marché, la valeur sous-jacente des actifs garantis par l'instrument connexe et d'autres indicateurs de la qualité de crédit de la société.

Au 31 décembre 2019, la direction a estimé la juste valeur des débentures convertibles à partir des valeurs boursières. La juste valeur estimée des débentures convertibles de la société était alors de 350 918 \$ (269 332 \$ au 31 décembre 2018) et leur valeur comptable était de 310 598 \$ (253 823 \$ au 31 décembre 2018).

La société a pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. Il n'y a pas eu de tels transferts au cours de la période considérée.

## 24. VARIATIONS DES ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation se sont établies comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2019	2018
Créances d'exploitation, y compris la partie à long terme	(35 958) \$	(23 939) \$
Montants à recevoir de clients au titre de contrats de construction	(12 219)	(4 484)
Stocks	(13 756)	(25 765)
Charges payées d'avance et acomptes, y compris la partie à long terme	2 002	(3 461)
Dettes d'exploitation et charges à payer, y compris la partie à long terme	18 110	8 065
Impôt sur le résultat à recouvrer/payer	(2 144)	371
Produits différés, y compris la partie à long terme	(1 155)	(3 525)
Montants à payer à des clients au titre de contrats de construction	62	(2 860)
Variation nette des éléments du fonds de roulement	(45 058) \$	(55 598) \$

## 25. GESTION DU CAPITAL

La société gère son capital de manière à maintenir des niveaux d'endettement prudents. Son but consiste à maintenir dans un intervalle de 1,5 à 2,5 le ratio de sa dette de premier rang au résultat d'exploitation ajusté avant amortissements, charges financières et autres, normalisé pour tenir compte, pour l'exercice complet, de l'apport représenté par les acquisitions récentes.

Les objectifs de gestion du capital de la société consistent à :

- s'assurer que la structure de capital offre la souplesse nécessaire pour financer les activités, les distributions aux actionnaires et les dépenses d'investissement et soutenir la stratégie de croissance externe;
- maintenir des liquidités adéquates en tout temps;
- maintenir une structure de capital diversifiée.

La société gère et surveille activement sa structure de capital et apporte des ajustements à la lumière des objectifs décrits ci-dessus lorsque surviennent des changements dans la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

Le tableau qui suit fait état des éléments que la société considère comme constituant son capital et pourrait ne pas être comparable avec les mesures présentées par d'autres sociétés ouvertes.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Total du solde de la dette de premier rang (valeur du capital)	723 049 \$	727 169 \$
Déventures convertibles en cours (valeur nominale)	335 725	277 335
Actions ordinaires	709 546	588 498
Total du capital	1 768 320 \$	1 593 002 \$

La société est soumise à certaines exigences qui découlent de sa facilité de crédit. Ces exigences comprennent des clauses restrictives et des ratios financiers, y compris des ratios de levier financier comme le ratio de la dette de premier rang au bénéfice ajusté avant intérêts, charge d'impôt, amortissements, coûts d'acquisition et autres éléments hors trésorerie (« BAIIA »). La direction tient compte de ces exigences lorsqu'elle prend des décisions en ce qui concerne la gestion du niveau et de la composition de la structure de capital de la société. La société a respecté toutes les clauses restrictives pendant l'exercice 2019.

Les variations du capital de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont principalement attribuables aux événements survenus au cours de cet exercice. En mars 2019, la société a émis une nouvelle série de déventures (série 2019, non garanties) dont la valeur nominale s'établissait à 86 250 \$. La société a procédé au remboursement anticipé de ses déventures convertibles de mars 2014 dont la valeur nominale s'établissait à 3 130 \$ au moment du remboursement. La société a utilisé sa facilité de crédit afin de financer les acquisitions de LV Control et d'AWI. Enfin, la société a conclu un placement d'actions ordinaires par prise ferme en octobre 2019 (note 14).

## 26. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

### Rapprochement du taux d'impôt effectif

L'impôt sur le bénéfice de la société diffère de l'impôt qui serait obtenu en appliquant le taux d'impôt prévu par la loi au bénéfice avant impôt des entités consolidées, comme suit :

	2019	2018
Résultat avant charge d'impôt	105 846 \$	88 802 \$
Taux d'impôt combiné fédéral et provincial au Canada	27,0 %	27,0 %
Charge d'impôt au taux prévu par la loi	28 578	23 977
Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable aux éléments suivants :		
Différences permanentes	4 116	3 349
Gains en capital réalisés	10	36
Bénéfice comptable non assujéti à l'impôt	(2 869)	(1 246)
Incidence des différences de taux dans les territoires étrangers	(7 519)	(8 370)
Décomptabilisation (produit) d'actifs d'impôt différé	125	790
Montants au titre des périodes antérieures	(269)	(506)
Autres	38	3
Charge d'impôt	22 210 \$	18 033 \$

### Passifs d'impôt différé non comptabilisés

Au 31 décembre 2019, aucun passif d'impôt différé au titre de différences temporaires liées à des participations dans des filiales n'a été comptabilisé, car la société contrôle l'échéance et la résorption des différences et est assurée que ces différences ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Les différences temporaires associées aux filiales étrangères de la société s'établissent à environ 162 331 \$ (108 051 \$ en 2018).

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

### Variations des soldes d'impôt différé au cours de l'exercice

Les variations des soldes d'impôt différé nets se sont établies comme suit pour les exercices 2019 et 2018 :

	31 décembre 2018	Adoption d'IFRS 16	Acquisitions d'entreprises	Montants crédités (débités) dans l'état du résultat net	Montants crédités aux (débités des) autres éléments du résultat global	Montants crédités aux (débités des) capitaux propres	31 décembre 2019
<b>Actifs d'impôt différé</b>							
Charges à payer – déductibles lorsqu'elles sont payées	1 793 \$	- \$	- \$	(1 099) \$	(53) \$	- \$	641 \$
Coûts de financement	-	-	-	-	-	474	474
Obligations locatives au titre des droits d'utilisation	-	33 171	-	(1 758)	(347)	-	31 066
Reports en avant de pertes en capital et de pertes autres qu'en capital	4 654	-	-	5 434	(36)	-	10 052
Autres	7	-	-	184	-	-	191
<b>Total des actifs d'impôt différé</b>	<b>6 454 \$</b>	<b>33 171 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 761 \$</b>	<b>(436) \$</b>	<b>474 \$</b>	<b>42 424 \$</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>							
Immobilisations corporelles	(50 914) \$	- \$	(9) \$	(17 513) \$	412 \$	- \$	(68 024) \$
Actifs au titre des droits d'utilisation	-	(32 279)	-	2 268	322	-	(29 689)
Immobilisations incorporelles	(31 821)	112	(6 950)	(220)	506	1	(38 372)
Coûts de financement	(453)	-	-	(327)	-	780	-
Débitures convertibles	(3 678)	-	-	751	-	(819)	(3 746)
Réserves non déductibles	(4 711)	-	(223)	1 804	8	-	(3 122)
Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(231)	-	(231)
Placements	(2 154)	-	-	410	22	-	(1 722)
<b>Total des passifs d'impôt différé</b>	<b>(93 731)</b>	<b>(32 167)</b>	<b>(7 182)</b>	<b>(12 827)</b>	<b>1 039</b>	<b>(38)</b>	<b>(144 906)</b>
<b>Solde net</b>	<b>(87 277) \$</b>	<b>1 004 \$</b>	<b>(7 182) \$</b>	<b>(10 066) \$</b>	<b>603 \$</b>	<b>436 \$</b>	<b>(102 482) \$</b>

Les montants crédités (débités) dans l'état du résultat net au titre de l'impôt sur le résultat comprennent des crédits d'impôt à l'investissement de 354 \$ qui ont été portés en réduction des dépenses engagées connexes (néant en 2018).

## Notes annexes

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire et exception faite des informations et données par action)

	31 décembre 2017	Acquisitions d'entreprises	Montants crédités (débités) dans l'état du résultat net	Montants crédités aux (débités) des autres éléments du résultat global	Montants crédités aux (débités) des capitaux propres	Montants crédités aux (débités) des activités abandonnées	31 décembre 2018
<b>Actifs d'impôt différé</b>							
Charges à payer – déductibles lorsqu'elles sont payées	1 038 \$	- \$	650 \$	105 \$	- \$	- \$	1 793 \$
Reports en avant de pertes en capital et de pertes autres qu'en capital	3 893	-	761	-	-	-	4 654
Autres	11	27	(31)	-	-	-	7
<b>Total des actifs d'impôt différé</b>	<b>4 942 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>1 380 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>6 454 \$</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>							
Immobilisations corporelles	(43 906) \$	(859) \$	(5 905) \$	(244) \$	- \$	- \$	(50 914) \$
Immobilisations incorporelles	(28 853)	(4 636)	2 455	(787)	-	-	(31 821)
Coûts de financement	(222)	57	(371)	-	83	-	(453)
Débitures convertibles	(3 209)	-	1 035	-	(1 504)	-	(3 678)
Réserves non déductibles	(2 690)	-	(2 046)	(74)	99	-	(4 711)
Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(1 015)	-	-	1 015	-	-	-
Placements	(1 850)	-	(263)	(41)	-	-	(2 154)
<b>Total des passifs d'impôt différé</b>	<b>(81 745)</b>	<b>(5 438)</b>	<b>(5 095)</b>	<b>(131)</b>	<b>(1 322)</b>	<b>-</b>	<b>(93 731)</b>
<b>Solde net</b>	<b>(76 803) \$</b>	<b>(5 411) \$</b>	<b>(3 715) \$</b>	<b>(26) \$</b>	<b>(1 322) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(87 277) \$</b>

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés dans l'état de la situation financière lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Passifs d'impôt différé	(102 482) \$	(87 277) \$
	(102 482) \$	(87 277) \$

## 27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre »)

Le 19 février 2020, soit après le 31 décembre 2019, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de l'offre renouvelée, la société peut racheter des actions du 22 février 2020 au 21 février 2021. La société peut racheter jusqu'à 1 736 542 actions, et les rachats quotidiens sont limités à 27 411 actions, sous réserve des dispenses d'application relatives aux achats en bloc.